

66 S M2, Torbikan : 1924.

Protestation

PRÉFECTURE

du

MORBIHAN

Direction
du
Personnel
et de
l'Administration Générale

2^e Bureau

Affaires Politiques

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Vannes, le 7 Janvier 19

24



Le Préfet du Morbihan

à Monsieur

Le Ministre de l'Intérieur

Paris .



Comme suite à mon envoi de ce jour du procès-verbal et pièces annexes pour l'élection de 4 sénateurs du Morbihan, j'ai l'honneur de vous adresser copie d'une protestation (pièce n° 1) déposée à l'ouverture du scrutin par MM. Guillois, Guilloteaux, Lamy et Le Bouar, candidats, au sujet de l'admission au vote de M. Le Goff, Jean Louis, délégué suppléant de Gourin, en remplacement de M. Hémon, délégué titulaire, empêché par raison de santé .

Les protestataires déclarent, en effet, que M. Le Goff Jean Louis aurait été convoqué indûment, aux lieu et place de M. Guillemot, Louis, " premier suppléant " .

J'ai l'honneur de vous faire connaître que MM. Guillemot Louis et Le Goff Jean Louis ont été désignés l'un et l'autre en qualité de suppléants par le Conseil municipal, avec 19 suffrages, et au même tour de scrutin .

Or, en me transmettant, le 2 janvier, la lettre par laquelle M. Hémon, titulaire, l'informait de son indisponibilité, M. le Maire de Gourin m'a fait savoir, par l'avis que vous voudrez bien trouver sous ce pli (pièce n° 2) que, des deux délégués suppléants en présence, élus avec le même

nombre de voix, M. le GOFF Jean Louis était le plus âgé, bien qu'inscrit en 2ème ligne .

Dès lors, par application des dispositions de votre circulaire du 24 Novembre 1923, ce dernier devait être appelé à remplacer M. Hémon, défaillant .

C'est ainsi que, le 3 Janvier, une convocation régulière lui fut adressée, comme en fait foi le récépissé postal que vous trouverez également ci-joint (pièce n° 3).

J'ajoute qu'à l'occasion de la protestation dont il s'agit ces renseignements ont été fournis par M. le Président du Collège électoral aux Membres du Bureau Central, qui a laissé M. Le Goff exercer son droit de suffrage et s'est borné à faire mention de l'incident au procès-verbal .

Dans ces conditions, la protestation de MM. Guillois, Guilloteaux, Lamy et Le Bouar ne me paraît susceptible d'aucune suite .

Le Préfet,

Guilleman

N° 516.

Sept. 1920. Carré 646 c.

POSTES
ET TÉLÉGRAPHES.RÉCÉPISSÉ { d'un Objet recommandé.
A remettre au déposant.(Échantillons, imprimés, valeurs à recouvrer
et chargements en franchise non pesés.)

ANNES

495

Nom et Adresse
du destinataire.(Partie à remplir
par l'Expéditeur.)

M

Le Goff Jean
Directeur Sinatoir

à

Gourin

(Partie à remplir
par l'Agent des Postes.)

Nature de l'objet :

Remboursement (2) Fr. c.

(1) Coller ici l'étiquette gommée extraite du 510 bis.

(2) Si l'objet n'est pas grevé de remboursement,
barrer cet emplacement par deux forts traits à l'encre.Signature
de l'Agent.

(no 3)

Les récépissés libellés à l'encre noire et de bonne qualité, sans rature ni surcharge, sont seuls admis.

NOTICE SPÉCIALE.

Le délai de prescription des valeurs de toute nature confiées à la Poste est d'un an.

Aucune réclamation n'est admise sans être accompagnée du présent récépissé.

Faute par l'expéditeur d'indiquer sur l'enveloppe ou à l'intérieur de l'envoi son nom et son adresse, l'Administration des Postes ne peut, en cas de non-livraison au destinataire, effectuer le retour à l'expéditeur. Le public a donc intérêt à fournir ces indications.

En vue d'éviter le stationnement au guichet, les expéditeurs sont priés d'affranchir régulièrement leurs envois avant le dépôt.

Le maire de Gourin à Monsieur le Préfet à Vannes
Je vous adresse la convocation du Délégué sénatorial
Hémors François qui ne peut se rendre à
Vannes le 6 janvier. Vous trouverez ci-joint
sa déclaration. Il est urgent de pourvoir
à son remplacement. Les 2 suppléants
ayant obtenu le même nombre de voix
(19) c'est le plus âgé sans doute qui
doit le remplacer. Ce suppléant s'appelle
Le Goff Jean-Louis, conseiller municipal, négociant
et résident à Gourin. Je vous prie de lui adresser une
convocation

Gourin le 2/1/1924 = Hergaravat
maire



(n°2)

TSVP

(n° 2)

Gaurin le 2 janvier 1924

Monsieur le Maire,

Je vous déclare être dans l'im-
possibilité de me rendre à Vauxres le
dimanche 6 janvier; mon état de
santé en est la cause.

Agreez, Monsieur le Maire,
l'assurance de mes sentiments dévoués.

x Himon

TSVF

(n°1)

Vannes, le 6 Janvier 1924.

Les soussignés ont l'honneur de déposer entre vos mains la protestation suivante :

Aux opérations qui ont eu lieu à la mairie de Gourin, le 2 décembre 1923, à l'effet de désigner les délégués sénatoriaux, ont été désignés comme délégués titulaires :

- 1°- M. Le Guen Yves
- 2°- M. Cospérec Louis
- 3°- M. Hémon François ;
- 4°- M. Saget, François ;
- 5°- M. Courant, Joseph;
- 6°- M. Pichon, Jean ;
- 7°- M. Le Garrec, Pierre ;
- 8°- M. Le Roux Joseph ;
- 9°- M. Guillemot Nicolas .

Et comme délégués suppléants, dans l'ordre :

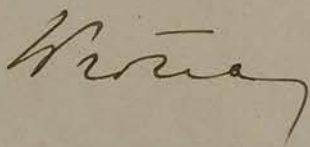
- 1°- M. Guillemot Louis ;
- 2°- M. Le Goff, Jean Louis .

Il est à la connaissance des soussignés que M. François Hémon justifie d'un motif légitime d'absence et que dans ces conditions, c'est le premier suppléant, M. Louis Guillemot, qui doit être appelé à le remplacer .

Les soussignés venant d'apprendre que M. Louis Guillemot n'a pas été convoqué et qu'au contraire M. Jean Louis Le Goff a été convoqué indûment, s'opposent au vote de M. Jean Louis Le Goff et font toutes réserves sur son admission .

Signé : Guillois - Guilloteaux
Lamy - Le Bouar .

Pour copie conforme:
Le Secrétaire Général;



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le *6 Janvier 1924*
à *Vannes*, pour élire *quatre* sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *vingt quatre*, le *six* du mois de *Janvier*
nous (1) *Denisse Lévy* *Président*
du tribunal de première instance de *Vannes*, nous sommes
rendu dans la salle des *Armes* à *Vannes*, nous sommes
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de *Morbihan*
convoqué en vertu du décret du *17 Novembre* 1923
à l'effet d'élire *quatre* sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Fagot</i>	(<i>Charles</i>)	, né le <i>26 Novembre 1843</i>
M. <i>Le Pontois</i>	(<i>Lucien</i>)	, né le <i>28 Octobre 1840</i>
M. <i>Le Breton</i>	(<i>Olivier</i>)	, né le <i>27 Août 1893</i>
M. <i>Le Gall</i>	(<i>Joseph</i>)	, né le <i>8 Avril 1892</i>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Élie de Langleit*
né le 14 Janvier 1880 (), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du Sénat et les élections des sénateurs;

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée
par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté
du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en quatre sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre <i>A</i>	à la lettre <i>G</i>	— 256 —	électeurs.
2 ^e Section, — <i>G</i>	— <i>L</i>	— 256 —	
3 ^e Section, — <i>L</i>	— <i>M</i>	— 256 —	
4 ^e Section, — <i>M</i>	— <i>P</i>	— 255 —	
5 ^e Section, —	—	—	
6 ^e Section, —	—	—	
7 ^e Section, —	—	—	
8 ^e Section, —	—	—	
9 ^e Section, —	—	—	
10 ^e Section, —	—	—	

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs (2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer le nom et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	{	Président	M. (3)	de Gouyon Joseph
			M.	Le Goff ange
		Scrutateurs	M.	Arndt Mathurin
			M.	Gemain Edmond
			M.	Taillard Eugène
2 ^e SECTION	{	Président	M.	Richard Joseph
			M.	Le Garrec Pierre
		Scrutateurs	M.	Le Périclé François
			M.	Geffroy Pierre
			M.	Evano Louis
3 ^e SECTION	{	Président	M.	Cuvel Vincent
			M.	Le Hen Ambroise
		Scrutateurs	M.	Robie François
			M.	Vamoureux Louis
			M.	Panhallens Joseph
4 ^e SECTION	{	Président	M.	Maurice Victor
			M.	Guillaume Louis
		Scrutateurs	M.	de Saint-Germain Emile
			M.	Le Masson Jean
			M.	Pierre Vincent
5 ^e SECTION	{	Président	M.	
			M.	
		Scrutateurs	M.	
			M.	
			M.	

6 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
7 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
8 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
9 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
10 ^e SECTION . . .	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *quatre*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	255	255	"	"	"
2 ^e Section.....	255	256	"	1	"
3 ^e Section.....	254	254	"	"	"
4 ^e Section.....	255	255	"	"	"
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	1019	1020	"	1	

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											Divers.
					M. Brand	M. Riv	M. de Camas	M. Serrien	M. Guillois	M. Guillois	M. Lamy	M. Liégeois	M. de Lamazelle	M. Camper	m. Rouman	
1 ^{re} Section	255	"	255	2	123	121	111	108	109	120	117	110	76	5	"	5
2 ^e Section	256	"	256		127	127	119	116	118	117	118	92	45	4	"	5
3 ^e Section	254	"	254	2	147	145	144	135	101	99	103	84	27	2	"	21
4 ^e Section	255	"	255		125	122	119	118	118	112	112	94	38	"	"	
5 ^e Section																
6 ^e Section																
7 ^e Section																
8 ^e Section																
9 ^e Section																
10 ^e Section																
TOTAUX	1020	"	1020	4	522	515	493	477	442	448	448	380	186	11	2	31

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	1023
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement	1019
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	1020

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾ 1019

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾ 24

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés 1017

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾ 509

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Brard Alfred	Cinq cent vingt-deux	522
M. Rio Alphonse	Cinq cent quinze	515
M. de Camat Edmond	quatre cent quatre vingt treize	493
M. Serruy Félix	quatre cent soixante dix sept	477
M. Guilloteaux Jean	quatre cent quarante deux	442
M. Guillot Louis	quatre cent quarante huit	448
M. Lamy Ernest	quatre cent quarante huit	448
M. Le Bourc Paul	trois cent quatre vingt	380
M. de Lamarzelle Gustave	Cent quatre vingt six	186
M. Comper Jean	onze	11
M. Roumanu Félix	deux	2
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) 2. ...		

(2) En indiquer la nature et les annexes contresignées.

Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ Brard Alfred et Rio Alphonse
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ont été proclamés sénateurs.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Une protestation, signée de M. M. Guilloteaux, Guillot, Lamy, et Le Bourc
amendue au procès-verbal.

Un électeur du 3^e bureau a fait émarger son convocation à ce bureau,
et ensuite, étant donné la proximité du 2^e bureau a voté à ce dernier d'où
résulte la différence constatée à la 2^e section entre le chiffre de votants et
celui de suffrages exprimés. Le fait a été immédiatement signalé par le
3^e bureau au bureau Central qui, après en avoir délibéré, a décidé que il
convenait d'approuver les résultats accusés par le dépouillement des votes
fait au 2^e bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de *deux* sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *13* heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾. Sauf pour le deuxième bureau où la présidence a été prise par M. Geffroy Puri avec M. Thébaud François, Kergaravat Jean et L. Padellec Joseph comme scrutateurs nouveaux - 2^e pour le 3^e bureau - qui a pris comme scrutateurs nouveaux Alfredo Jean, et Huet Jean - 3^e pour le 4^e bureau - qui a été composé de M. de St. Germain Emile comme président et de M. M. Lalladai, Louis, Bouligand Puri, Le Boulicant Pierre et Le Pénedec François comme scrutateurs.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	255	255	"	"	"
2 ^e Section.....	255	254	"	"	"
3 ^e Section.....	256	256	"	"	"
4 ^e Section.....	255	254	"	"	"
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	4021	4019	"	"	"

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M. de Camas	M. Verriey	M. Guillois	M. Lamy	M. Brard	M. Riv	M. Guillemeux	M. L. Boucar	M. d. Lamazelle	M.
1 ^{re} Section	255	"	255	1	112	118	137	132	3	3	5	1	"	
2 ^e Section	254	"	255	1	118	118	127	125	6	6	7	"	"	
3 ^e Section	256	"	256		145	140	108	104	1	1	10	"	2	
4 ^e Section	254	"	254		120	120	131	129	1	1	3	"	"	
5 ^e Section														
6 ^e Section														
7 ^e Section														
8 ^e Section														
9 ^e Section														
10 ^e Section														
TOTAUX	1019	"	1020	2	495	494	503	490	11	11	25	1	2	

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits	1022
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement	1021
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	1019

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	1021
--	------

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾

3

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés	1018
--	------

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	510
---	-----

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les secondes avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.		NOMBRE DE SUFFRAGES.	
		EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.	Guillois Louis	Cinq cent trois	503
M.	de Camot Edmond	quatre cent quatre vingt quinze	495
M.	Derriey Félix	quatre cent quatre vingt quatorze	494
M.	Lamy Ernest	quatre cent quatre vingt dix	490
M.	Guilloteaux Jean	vingt cinq	25
M.	Brard Alfred	onze	11
M.	Rio Alphonse	onze	11
M.	de Lamarzelle Gustave	deux	2
M.	Le Bouvier Paul	une	1
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
Bulletins nuls (2)..... 2.....			

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) *Aucun des candidats* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *n'a* été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Néant

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection de *deux* sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *18* heures. *7/*

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

[Signature]

[Signature]

[Signature]
[Signature]
[Signature]
[Signature]

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾. *Sauf - 1^o pour le 2^e bureau où la présidence a été prise par*

M. Charrier avec M. M. Hamon, L. Rivé die Franconi, Barreaux, et Beaud comme assesseurs
2^o - pour le 3^e Bureau avec M. Le Hecr comme président et M. M. Froger, Robie Franconi, Beal et Lamoureux comme scrutateurs - 3^o - pour le 4^e bureau avec M. L. Réver comme président et M. M. Robinet, Lestrehan, et Van

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section	255	256	"	1	"
2 ^e Section	254	254	"	"	"
3 ^e Section	255	255	"	"	"
4 ^e Section	255	255	"	"	"
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX	1019	1020		1	

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M. <i>de Camat</i>	M. <i>Serrien</i>	M. <i>Guillois</i>	M. <i>Lamy</i>	M. <i>Guilloteaux</i>	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section	256	"	256	2	114	114	139	138	1					
2 ^e Section	254	"	254	"	124	124	127	127						
3 ^e Section	255	"	255	"	145	142	107	109	1					
4 ^e Section	255	"	255	"	119	120	131	131						
5 ^e Section														
6 ^e Section														
7 ^e Section														
8 ^e Section														
9 ^e Section														
10 ^e Section														
TOTAUX	1020	"	1020	2	502	500	504	505	2					

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits 1023
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . 1019
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes 1020

(1) Classer les candidats dans
l'ordre décroissant des suffrages ob-
tenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Lamy Ernest</i>	<i>Cinq cent cinq</i>	<i>505</i>
M. <i>Guillois Louis</i>	<i>Cinq cent quatre</i>	<i>504</i>
M. <i>de Camat Edmond</i>	<i>Cinq cent deux</i>	<i>502</i>
M. <i>Serrien Félix</i>	<i>Cinq cents</i>	<i>500</i>
M. <i>Guilloteaux Jean</i>	<i>deux</i>	<i>2</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)	<i>3 annulés</i>	

(2) En indiquer la nature et les
annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages
au troisième tour, la préférence est
déterminée par l'âge. — La formule
devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3) *M. Lamy Ernest et Guillois Louis*
ayant obtenu la pluralité des voix *ont* été proclamés sénateurs.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Néant

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 23 heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 6, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 7 à 18, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 19 à 28, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe.....	"	} 10
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	2	
Enveloppes sans bulletin.....	4	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	"	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	"	
Enveloppes non réglementaires.....	"	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	"	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	1	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....		
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....	2	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	5	

Enfin, sous les n°s 29 à " , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

[Signatures]

N° 29

Vannes
Le 6 janvier 1924

Les soussignés ont l'honneur de déposer entre vos mains la protestation suivante:

Aux opérations qui ont eu lieu à la mairie de GOURIN, le 2 Décembre 1923, à l'effet de désigner les délégués sénatoriaux, ont été désignés comme délégués titulaires:

- 1° M. LE GUEN Yves
- 2° M. COSPEREC Louis
- 3° M. HEMON François
- 4° M. SACET François
- 5° M. COURANT Joseph
- 6° M. PICHON Jean
- 7° M. LE GARREC Pierre
- 8° M. LE ROUX Joseph
- 9° M. GUILLEMOT Nicolas

Et comme délégués suppléants, dans l'ordre:

- 1° M. GUILLEMOT Louis
- 2° M. LE GOFF Jean Louis

Il est à la connaissance des soussignés que M. François HEMON justifie d'un motif légitime d'absence et que dans ces conditions, c'est le premier suppléant, M. Louis GUILLEMOT, qui doit être appelé à le remplacer.

Les soussignés venant d'apprendre que M. Louis GUILLEMOT n'a pas été convoqué et qu'au contraire M. Jean Louis LE GOFF a été convoqué indument, s'opposent au vote de M. Jean Louis LE GOFF et font toutes réserves sur son admission.

Jean Guillemot

Eumenbaum

Guillemot

Paul le Bouder

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 6 Janvier 1924

(3^e tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits. 7023
 Nombre des votants 7019
 Nombre des suffrages exprimés 7015

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Guillois

Prénoms : Louis

Qualification, profession, etc. : Docteur en médecine, Sénateur sortant

Date de la naissance : 23 Février 1872

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 504

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. de Camas 502
 M. Derrien 500
 M. Lamy 505
 M. Guilloteaux 2
 Divers, bulletins nuls ou voix perdues. 5

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 6 Janvier 1924
(3^e tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits. 1023
Nombre des votants 1019
Nombre des suffrages exprimés 1015

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Lamy
Prénoms : Ernest Marie
Qualification, profession, etc. : Avocat, Député
Date de la naissance : 8 Novembre 1867

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 505

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. de Camas 502
M. Derrien 500
M. Guillois 504
M. Guilloteaux 2
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 6 Janvier 1924

(7 tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.	7023
Nombre des votants	7079
Nombre des suffrages exprimés	7077

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Rio

Prénoms : Alphonse

Qualification, profession, etc. : Député, Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine Marchande

Date de la naissance : 28 Octobre 1873

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu	575
--	-----

11-366-1923. [7938]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Brard	522
M. de Camas	493
M. Derrien	477
M. Guilloteaume	442
M. Guillois	448
M. Lamy	448
M. Le Bouar	380
M. de Lamarzelle	786
M. Rousseau	2
M. Camper	37
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.	37

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 6 Janvier 1924

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	7023
Nombre des votants.....	7079
Nombre des suffrages exprimés.....	7077

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Brard

Prénoms : Alfred

Qualification, profession, etc. : Industriel, Sénateur sortant

Date de la naissance : 23 Juillet 1867

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu.....	522
---	-----

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Rio.....	575
M. de Camas.....	493
M. Derien.....	477
M. Guilloleaux.....	442
M. Guillois.....	448
M. Lamy.....	448
M. Le Bouar.....	380
M. de Lamarzelle.....	786
M. Rousseau.....	2
M. Camper.....	77
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	37

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne..

Ministère
de l'Intérieur

République Française

Direction du Personnel
de
l'Administration Générale

2^{ème} Bureau

Affaires Politiques

Paris, le 8 Janvier 1924

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de
M. M. Brard

Rio

Lamy

Guillois

élus Sénateurs le 6 Janvier 1924
dans le département de Morbihan.

j'ai l'honneur de vous transmettre les documents
ci-après désignés

1^{re} Le tableau indiquant les résultats de
l'élection des délégués et suppléants, dressé en
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875 ;

2^{re} La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la
même loi ;

3^{re} La liste d'émargement divisée en H
cabinets distincts ;

4^{re} Les feuilles de pointage au nombre de 12 . . . j

5^{re} Le procès-verbal des opérations électorales ; ^{et bulletin}

6^{re} La notice des H candidats élus ; ^{annexes}

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser
réception du présent envoi.

Agissez, Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre de l'Intérieur

Le Directeur du Personnel

et de l'Administration Générale,

Le Chef du Bureau des Affaires Politiques

Reula costy

Monsieur le Président du Sénat.

République Française

N^o 19228



Wm Lloyd Garrison
Sept 1840

Wm Lloyd Garrison
Sept 1840

République Française



C. Jany
Le Directeur
Le Directeur
Le Directeur

République Française

PREFECTURE DU MOSSILAN

Handwritten signatures and scribbles, including the name "Léon" and "Léon" written vertically.

Élections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Candidats Républicains Indépendants

Troisième Tour

Louis GUILLOIS

Sénateur sortant

Docteur en Médecine
Conseiller général du Morbihan
Maire de Ploërmel.

Ernest LAMY

Député du Morbihan

Avocat, Docteur en Droit
Membre de la Commission de la Marine de Guerre
et de la Marine du Commerce.

Handwritten signatures and notes:
Le Boulanger
Le Boulanger
Le Boulanger
Le Boulanger

Élections Sénatoriales du 60 1 1924

DÉPARTEMENT DU MOSEL

Candidats Républicains

Troisième Tour

Louis GUILLON

Sénateur sortant

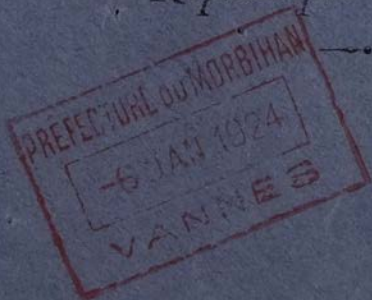
Docteur en Médecine
 Conseiller Général du Canton de
 Metz-lez-Metz

Ernest LAZARUS

Député du Morbihan

Avocat Docteur en Droit
 Membre de la Commission de la Chambre des Députés
 et de la Mission du Gouvernement

République Française



Le Secrétaire
Ed. Langlois

C. Pegg
Le Secrétaire

Concord
Mass

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Elections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

Candidats d'Union Républicaine

Alfred BRARD

Sénateur sortant,
Président du Conseil général,
Vice-Président de la Chambre de Commerce,
Industriel à Pontivy,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

Alphonse RIO

Député, Maire de Quiberon
Sous-Secrétaire d'Etat de la Marine Marchande,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

Edmond de CAMAS

Propriétaire-Agriculteur à Saint-Avé,
Président de la Fédération d'Union Républicaine
du Morbihan,
Officier de la Légion d'Honneur.

Docteur Félix DERIEN

Maire de Rohan,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

Pontivy. — Imprimerie ANGER.

Wm. Langdon
Boston
C. Page
Boston

Élections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Candidats Républicains Indépendants

de Plume
Jean GUILLOTEAUX

Sénateur sortant

de
Vice-Président de la Commission Sénatoriale de la Marine
Président de la Société des Agriculteurs de France dans le Morbihan.

Louis GUILLOIS

Sénateur sortant

Docteur en Médecine
Conseiller général du Morbihan
Maire de Ploërmel.

Ernest LAMY

Député du Morbihan

Avocat, Docteur en Droit
Membre de la Commission de la Marine de Guerre
et de la Marine du Commerce.

Paul LE BOUAR

Notaire, Docteur en Droit
Ancien Maire de Gourin
Ancien Conseiller général du Morbihan
Président du Comice Agricole du Canton de Gourin.

Élections législatives du 6 Janvier 1924

DÉPARTEMENT DE MORBIHAN

Candidats Républicains Indépendants

~~JEAN GUILLON~~

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Président de la Commission d'Enquête de la Morbihan
Président de la Commission d'Enquête de la Morbihan

LOUIS GUILLON

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Mairie de Morbihan

Ernest LAM

Député de Morbihan

Président de la Commission

Président de la Commission

Président de la Commission

PAUL LE BOU

Président de la Commission

Président de la Commission

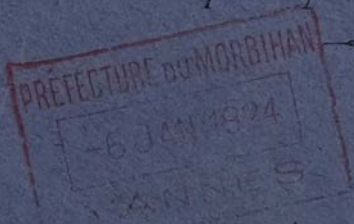
Président de la Commission

Président de la Commission

Président de la Commission

Président de la Commission

République Française.



Annexé pour être
soumis à la vérification
des archives
du Président
de la Chambre
V. L.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Elections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

Candidats d'Union Républicaine

Alfred BRARD

Sénateur sortant,
Président du Conseil général,
Vice-Président de la Chambre de Commerce,
Industriel à Pontivy,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

Alphonse RIO

Député, Maire de Quiberon,
Sous-Secrétaire d'Etat de la Marine Marchande,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

Edmond de CAMAS

Propriétaire-Agriculteur à Saint-Avé,
Président de la Fédération d'Union Républicaine du Morbihan,
Officier de la Légion d'Honneur.

Docteur Félix DERIEN

Maire de Rohan,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

~~100~~
100

Dearest

Dearest

Wm. Langston

Élections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Candidats Républicains Indépendants

Jean GUILLOTEAUX

Sénateur sortant

Vice-Président de la Commission Sénatoriale de la Marine
Président de la Société des Agriculteurs de France dans le Morbihan.

Louis GUILLOIS

Sénateur sortant

Docteur en Médecine
Conseiller général du Morbihan
Maire de Ploërmel.

Ernest LAMY

Député du Morbihan

Avocat, Docteur en Droit
Membre de la Commission de la Marine de Guerre
et de la Marine du Commerce.

Paul LE BOUAR

Notaire, Docteur en Droit
Ancien Maire de Gourin
Ancien Conseiller général du Morbihan
Président du Comice Agricole du Canton de Gourin.

~~100~~
C. J. Gray

~~W. B. Weston~~

~~Le. J. J. J. J.~~

~~W. J. J. J.~~

Élections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Candidats Républicains Indépendants

Jean GUILLOTEAUX

Sénateur sortant

Vice-Président de la Commission Sénatoriale de la Marine
Président de la Société des Agriculteurs de France dans le Morbihan.

Louis GUILLOIS

Sénateur sortant

Docteur en Médecine
Conseiller général du Morbihan
Maire de Ploërmel.

Ernest LAMY

Député du Morbihan

Avocat, Docteur en Droit
Membre de la Commission de la Marine de Guerre
et de la Marine du Commerce.

Paul LE BOUAR

Notaire, Docteur en Droit
Ancien Maire de Gourin
Ancien Conseiller général du Morbihan
Président du Comice Agricole du Canton de Gourin.

100

C. 100/4

Anthony Long

Secretary

Secretary

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Elections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

3^e TOUR DE SCRUTIN

Candidats d'Union Républicaine

Edmond de CAMAS

Propriétaire-Agriculteur à Saint-Avé,
Président de la Fédération d'Union Républicaine du Morbihan,
Officier de la Légion d'Honneur.

Docteur Félix DERIEN

Maire de Rohan,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

DÉPARTEMENT DU MORRHAN

Élections Séniors du 1er Janvier 1924

L. D.
L. Fontaine
L. J. J. J.
Ch. de la Haye

Commissaire Général des Élections

~~Élections Séniors~~

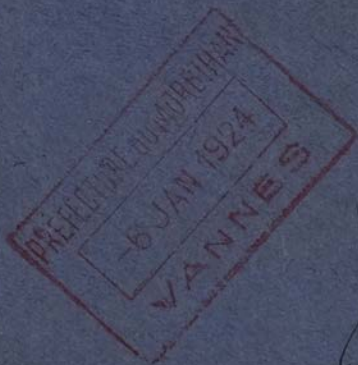
Président du Tribunal
Président du Tribunal
Président du Tribunal

~~Élections Séniors~~

Commissaire Général des Élections

Commissaire Général des Élections

République Française



Handwritten signatures and scribbles in black ink, including a large signature that appears to read "M. de la Roche" and other illegible marks.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Elections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

3^e TOUR DE SCRUTIN

Candidats d'Union Républicaine

Edmond de CAMAS

Propriétaire-Agriculteur à Saint-Avé,
Président de la Fédération d'Union Républicaine du Morbihan,
Officier de la Légion d'Honneur.

Docteur Félix DERIEN

Maire de Rohan,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

LE MINISTRE DU MARIAGE

1854

LE MINISTRE DU MARIAGE

LE MINISTRE DU MARIAGE

LE MINISTRE DU MARIAGE

LE MINISTRE DU MARIAGE

LE MINISTRE DU MARIAGE

LE MINISTRE DU MARIAGE

République Française



C. Proux
André Jean Loe

Miss
Mrs
Deer

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Elections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

2^e TOUR DE SCRUTIN

Candidats d'Union Républicaine

Edmond de CAMAS

Propriétaire-Agriculteur à Saint-Avé,
Président de la Fédération d'Union Républicaine du Morbihan,
Officier de la Légion d'Honneur.

Docteur Félix DERIEN

Maire de Rohan,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

DEPARTMENT OF AGRICULTURE

1934

C. Page
J. P. Taylor
H. J. Taylor

DAMAS

DEPARTMENT OF AGRICULTURE
BUREAU OF PLANT INDUSTRY
WASHINGTON, D. C.

DEPARTMENT OF AGRICULTURE

BUREAU OF PLANT INDUSTRY
WASHINGTON, D. C.

DEPARTMENT OF AGRICULTURE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Elections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

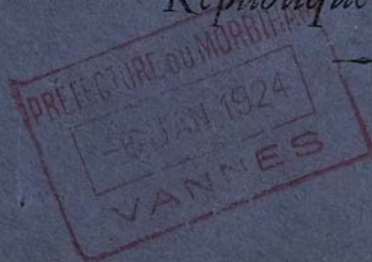
JEAN CAMPER

[Signature]

C. Page

[Signature]
[Signature]

République Française



Handwritten signature and flourish.

Wm. L. G. J. G.

Élections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Candidats Républicains Indépendants

Jean GUILLOTEAUX

Sénateur sortant

Vice-Président de la Commission Sénatoriale de la Marine
Président de la Société des Agriculteurs de France dans le Morbihan.

Louis GUILLOIS

Sénateur sortant

Docteur en Médecine
Conseiller général du Morbihan
Maire de Ploërmel.

Ernest A. Lamy
Ernest LAMY

Député du Morbihan

Avocat, Docteur en Droit
Membre de la Commission de la Marine de Guerre
et de la Marine du Commerce.

Bard
Paul LE BOUAR

Notaire, Docteur en Droit
Ancien Maire de Gourin
Ancien Conseiller général du Morbihan
Président du Comice Agricole du Canton de Gourin.

St. Petersburg
~~St. Petersburg~~
St. Petersburg

W
C. P. S.
H. Carter
Myself
to your wife
St. Louis
W. H. P. S.

Élections Sénatoriales du 6 Janvier 1924

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Candidats Républicains Indépendants

Deuxième Tour

Louis GUILLOIS

Sénateur sortant

Docteur en Médecine
Conseiller général du Morbihan
Maire de Ploërmel.

Ernest LAMY

Député du Morbihan

Avocat, Docteur en Droit
Membre de la Commission de la Marine de Guerre
et de la Marine du Commerce.

Moins de 100 millions de 6 janvier 1924

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Candidats républicains indépendants

Union républicaine

LOUIS GUILLOIS

Le candidat républicain
indépendant du Morbihan
pour le département
du Morbihan

Ernest LAMY

Le candidat républicain
indépendant du Morbihan
pour le département
du Morbihan

LE MOYEN DE COMMUNICER

Ernest Lamy
Ernest Lamy
Ernest Lamy

L
A
M
Y

MODÈLE N^o 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(N^{os} 1 à 256 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abouville d' Henri		L.G.	<i>[Signature]</i>	L.G.	
2	Adol Jean M ^{re}		L.G.	<i>[Signature]</i>	L.G.	
3	Billet Henri		L.G.	L.G.	L.G.	
4	Allain Joachim		L.G.	L.G.	L.G.	
5	Allain Mathurin		L.G.	<i>[Signature]</i>	L.G.	
6	Allain Pierre		L.G.	L.G.	L.G.	
7	Allain Theophile		L.G.	L.G.	L.G.	
8	Allanic Joseph		L.G.	<i>[Signature]</i>	L.G.	
9	Allio Felix		L.G.	<i>[Signature]</i>	L.G.	
10	Allio Pierre		L.G.	L.G.	L.G.	
11	Allioua Jean		L.G.	L.G.	L.G.	
12	Andigné d' Roger conseiller d'arrondissement		L.G.	<i>[Signature]</i>	L.G.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	André Louis		L.G.	L.G.	L.G.	
74	Arnézo Pierre		L.G.	L.G.	L.G.	
75	Angier Henri		L.G.	L.G.	L.G.	
76	Ansquer Jean Conseiller d'arrondissement		L.G.	L.G.	L.G.	
77	Arvoir Louis		L.G.	L.G.	L.G.	
78	Assie Marius		L.G.	L.G.	L.G.	
79	Aube Joseph		L.G.	L.G.	L.G.	
20	Hubigny d' Victor		L.G.	L.G.	L.G.	
21	Audiger Joseph		L.G.	L.G.	L.G.	
22	Audray Jean M ^{re}		L.G.	L.G.	L.G.	
23	Audren de Kerdel Pamballeux Armand		L.G.	L.G.	L.G.	
24	Auffret Mathurin		L.G.	L.G.	L.G.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Badouel Mathurin		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
26	Bagot J. B.		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
27	Baranger Pierre		<i>L.G.</i>	<i>WJ</i>	<i>L.G.</i>	
28	Baron Adolphe		<i>L.G.</i>	<i>WJ</i>	<i>L.G.</i>	
29	Barreaux Victor		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
30	Baudet Jacques		<i>L.G.</i>	<i>WJ</i>	<i>L.G.</i>	
31	Baudet Pierre		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
32	Baudic Joachim		<i>L.G.</i>	<i>WJ</i>	<i>L.G.</i>	
33	Bazile Jean		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
34	Bébin Paul		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
35	Bégaud Pierre		<i>L.G.</i>	<i>WJ</i>	<i>L.G.</i>	
36	Bésirec Pierre		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	

NOMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Bellec Jean		<i>L. G.</i>	<i>Ch.</i>	<i>L. G.</i>	
38	Bellec Joseph mairand		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	
39	Bellec Joseph Requigny		<i>L. G.</i>	<i>Ch.</i>	<i>L. G.</i>	
40	Bellec Julien Conseiller d'arrondissement		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	
41	Belz Pierre		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	
42	Béniquel Sébastien		<i>L. G.</i>	<i>Ch.</i>	<i>L. G.</i>	
43	Bequet Auguste		<i>L. G.</i>	<i>Ch.</i>	<i>L. G.</i>	
44	Bernard Joachim		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	
45	Bernard Joseph		<i>L. G.</i>	<i>Ch.</i>	<i>L. G.</i>	
46	Bernard Pierre		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	
47	Berthelot Hippolyte		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	
48	Bertiso Desire		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Besse Docteur conseiller Général		<i>L.G.</i>	<i>CLG</i>	<i>CLG</i>	
50	Bienvenue Jean		<i>L.G.</i>	<i>CLG</i>	<i>L.G.</i>	
51	Bigouin J.ois		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
52	Biban Emile conseiller Général		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
53	Biban Gildas		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
54	Biban Ludg		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
55	Bily Jean		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
56	Bily Mathurin		<i>L.G.</i>	<i>CLG</i>	<i>L.G.</i>	
57	Binard Joseph de Guer		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
58	Binard Joseph de Torcaro		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
59	Blanchet Aime		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
60	Blanchet Gildas		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Blanchet René		L.G.	Chf	L.G.	
62	Bleiser Jean de Questembert		L.G.	L.G.	L.G.	
63	Bleiser Jean de Ruffiac		L.G.	Chf	L.G.	
64	Bleiser Pierre		L.G.	Chf	L.G.	
65	Bloret Eugène	Boudier Paul.	L.G.	L.G.	L.G.	
66	Bocherel Pierre		L.G.	Chf	L.G.	
67	Bocquel Jules		L.G.	L.G.	L.G.	
68	Boiffard Jean François		L.G.	L.G.	L.G.	
69	Boisbaudry (du) Alfred		L.G.	L.G.	L.G.	
70	Boisbaudry (du) Léonide	De la Forge Louis.	L.G.	L.G.	L.G.	
71	Boisbaudry (du) Rabul		L.G.	Chf	L.G.	
72	Boisrouvray (du) François Conseiller d'arrondissement		L.G.	L.G.	L.G.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Boleis Alban		L.G.	Ch	L.G.	
74	Bompol Jean		L.G.	L.G.	L.G.	
75	Bompol Simon		L.G.	L.G.	L.G.	
76	Bonnet Eugène		L.G.	L.G.	L.G.	
77	Bot (du) Henri		L.G.	Ch	L.G.	
78	Botuba Jean		L.G.	L.G.	L.G.	
79	Boucher Armel		L.G.	Ch	L.G.	
80	Bouedo Joseph		L.G.	Ch	L.G.	
81	Bouffant Louis		L.G.	Ch	L.G.	
82	Bougro Prudent		L.G.	Ch	L.G.	
83	Bouise Pierre		L.G.	Ch	L.G.	
84	Boulais Jean		L.G.	L.G.	L.G.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Boulard François		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
86	Boulard Jean		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
87	Boulben Louis		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
88	Boulch Louis		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
89	Bouler Jean		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
90	Boulet Jean		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
91	Bouligand Pierre Député		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
92	Bourcy Célestin Conseiller d'Arrondissement		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
93	Boussineau Louis		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
94	Bouthelier Louis		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
95	Braconnier Jean		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
96	Brandépo Hippolyte		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Brard Hélène Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
98	Briend Jean Baden	Maisio Jean	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
99	Briend Jean Mistiriac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
100	Bronnec Joseph		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
101	Bronsard Julien		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
102	Broustal Louis		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
103	Bruc Alexandre		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
104	Brunel Onésime		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
105	Burban Jean		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
106	Burban Joseph		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
107	Buron Joseph		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
108	Cadic Joseph		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
709	Cadiou Victor		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
710	Cadio Prosper		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
711	Cadorez Jean		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
712	Cadorez Jean Louis		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
713	Caillibotte Gosthène		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
714	Caëric Auguste		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
715	Callo Joseph		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
716	Calloche Henri		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
717	Camener Yves	Le Berre Jean M ^{re}	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
718	Canaff Joseph		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
719	Cano Yves		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
720	Caradec Frédéric		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Caradec Paul		L.G.	L.G.	L.G.	
122	Carion Vincent		L.G.	L.G.	L.G.	
123	Carlack Maire		L.G.	L.G.	L.G.	
124	Cazot Jean		L.G.	L.G.	L.G.	
125	Chabannes (de) Georges Conseiller Général		L.G.	L.G.	L.G.	
126	Chalmé Louis		L.G.	L.G.	L.G.	
127	Champsavin (de)		L.G.	L.G.	L.G.	
128	Charette (de) Bertrand		L.G.	L.G.	L.G.	
129	Charrier Marcel Conseiller d'Arrondissement		L.G.	L.G.	L.G.	
130	Chauvlog Louis		L.G.	L.G.	L.G.	
131	Chelet Ange		L.G.	L.G.	L.G.	
132	Chérel Joseph		L.G.	L.G.	L.G.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
733	Cesnin Célestin		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
734	Cheval Jean		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
735	Chevret Jean		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
736	Cblique Camille		<i>L.G.</i>	<i>Cblique</i>	<i>L.G.</i>	
737	Christophe Félic		<i>L.G.</i>	<i>Chy</i>	<i>L.G.</i>	
738	Clauzure Jean		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
739	Clement J. B.		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
740	Coat Yves		<i>L.G.</i>	<i>Coat</i>	<i>L.G.</i>	
741	Cobigo Eugene		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
742	Cochet Desiré		<i>L.G.</i>	<i>Cochet</i>	<i>L.G.</i>	
743	Coëffic Yves		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
744	Cobalan Joseph		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Coiffec Jean M ^{re}		L.G.	CB	L.G.	
146	Colin Félix	Gallène Josephs	L.G.	L.G.	L.G.	
147	Conan Henri		L.G.	L.G.	L.G.	
148	Coquelin Eugène		L.G.	L.G.	L.G.	
149	Corbierre Paul conseiller Général		L.G.	L.G.	L.G.	
150	Corfmat Josephs		L.G.	CB	L.G.	
151	Corlo François		L.G.	L.G.	L.G.	
152	Cospérec Louis		L.G.	L.G.	L.G.	
153	Cotto Gabriel		L.G.	L.G.	L.G.	
154	Coudé Eugène		L.G.	CB	L.G.	
155	Coudé Mathurin		L.G.	CB	L.G.	
156	Coudé Pierre		L.G.	L.G.	L.G.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Couédel Pierre		<i>L. G.</i>	<i>Ch.</i>	<i>L. G.</i>	
158	Couédic Joseph		<i>L. G.</i>	<i>Ch.</i>	<i>L. G.</i>	
159	Couessy (de) Charles		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	
160	Couëtmeur Jean		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	
161	Courant Joseph		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	
162	Courant Louis		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	
163	Coyac Albert		<i>L. G.</i>	<i>Ch.</i>	<i>L. G.</i>	
164	Crabot Ernest		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	
165	Créquer Jean		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	
166	Croizer André		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	
167	Cruère Sésire		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	
168	Danet Joseph		<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	<i>L. G.</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Danet <i>Jos</i>		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
170	Danet <i>Jos</i>		<i>L.G.</i>	<i>Ch</i>	<i>L.G.</i>	
171	Daniel Eugène		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
172	Daniel Joseph		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
173	Daniel Julien		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
174	Daniel Moire		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
175	Daniel Sévère		<i>L.G.</i>	<i>Ch</i>	<i>L.G.</i>	
176	Danigo Jean		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
177	Danne (de) Jacques		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
178	Dano Emile		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
179	Daubert (D ^r) Raoul Conseiller Général		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
180	Dauchez de Beaumont		<i>L.G.</i>	<i>Ch</i>	<i>L.G.</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Davaud Joachim		<i>L.G.</i>	<i>CEL</i>	<i>L.G.</i>	
182	Daversin (D. ^e). Auguste conseiller d'arrondissement		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
183	Debec André		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
184	Debray Auguste		<i>L.G.</i>	<i>CEL</i>	<i>L.G.</i>	
185	Dédie Ferdinand		<i>L.G.</i>	<i>CEL</i>	<i>L.G.</i>	
186	Degre Hans	Le Bodo Pierre	<i>L.G.</i>	<i>CEL</i>	<i>L.G.</i>	
187	Delanoë Jean		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
188	Delassus Louis		<i>L.G.</i>	<i>CEL</i>	<i>L.G.</i>	
189	Delebecque Léopold		<i>L.G.</i>	<i>CEL</i>	<i>L.G.</i>	
190	Delebecque Aristide conseiller d'arrondissement		<i>L.G.</i>	<i>CEL</i>	<i>L.G.</i>	
191	Delord Pierre		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
192	Denigot Célestin		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	Denis Eugène		L.G.	L.G.	L.G.	
194	Desbois Jean		L.G.	L.G.	L.G.	
195	Dessert Marin		L.G.	L.G.	L.G.	
196	Drean Jean		L.G.	L.G.	L.G.	
197	Drean Joachim		L.G.	L.G.	L.G.	
198	Drianno Théodore		L.G.	L.G.	L.G.	
199	Driano Eugène de Guignon		L.G.	L.G.	L.G.	
200	Driano Eugène		L.G.	L.G.	L.G.	
201	Driano Henri		L.G.	L.G.	L.G.	
202	Driano Joseph		L.G.	L.G.	L.G.	
203	Drouet Jules		L.G.	L.G.	L.G.	
204	Dubois Jean		L.G.	L.G.	L.G.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Dubois Louis conseiller Général		L.G.	L.G.	L.G.	
206	Dubois Vincent		L.G.	L.G.	L.G.	
207	Duchesne Jean		L.G.	L.G.	L.G.	
208	Duclos Ernest		L.G.	L.G.	L.G.	
209	Duglue Louis		L.G.	L.G.	L.G.	
210	Dunay François		L.G.	L.G.	L.G.	
211	Dupont Yves		L.G.	L.G.	L.G.	
212	Duval Jean conseiller d'arrondissement		L.G.	L.G.	L.G.	
213	Ébouarne François		L.G.	L.G.	L.G.	
214	Emery Ferdinand		L.G.	L.G.	L.G.	
215	Eon François		L.G.	L.G.	L.G.	
216	Espivent de la Villerboisnet		L.G.	L.G.	L.G.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	Esvelin Pierre		L.G.	L.G.	L.G.	
218	Etienné Joseph		L.G.	L.G.	L.G.	
219	Etienné Louis		L.G.	L.G.	L.G.	
220	Etrillard Joseph		L.G.	L.G.	L.G.	
221	Evanno Mathurin		L.G.	L.G.	L.G.	
222	Evanno Louis conseiller d'arrondissement		L.G.	L.G.	L.G.	
223	Evanno Louis		L.G.	L.G.	L.G.	
224	Eveno Fernand		L.G.	L.G.	L.G.	
225	Eveno Jean		L.G.	L.G.	L.G.	
226	Eveno Louis		L.G.	L.G.	L.G.	
227	Evo Joachim		L.G.	L.G.	L.G.	
228	Fagot Charles		L.G.	L.G.	L.G.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
229	Fardel Armel		<i>L.G.</i>	<i>Aug</i>	<i>L.G.</i>	
230	Fauchoux Jean		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
231	Fauchoux Mathurin		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
232	Feillaux Jean		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
233	Fichet Séverin		<i>L.G.</i>	<i>Aug</i>	<i>L.G.</i>	
234	Fois Joseph		<i>L.G.</i>	<i>Aug</i>	<i>L.G.</i>	
235	Folliard Jacques		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
236	Forest René		<i>L.G.</i>	<i>Aug</i>	<i>L.G.</i>	
237	Formal Julien		<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	<i>L.G.</i>	
238	Fortune René Conseiller Général		<i>L.G.</i>	<i>Aug</i>	<i>L.G.</i>	Nas pris part aux votes
239	Foucault Jean		<i>L.G.</i>	<i>Aug</i>	<i>L.G.</i>	
240	Fouchet (de) Robert		<i>L.G.</i>	<i>Aug</i>	<i>L.G.</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
241	Fouillen Joseph		L.G.	L.G.	L.G.	
242	Foulon Louis		L.G.	L.G.	L.G.	
243	Fournier Joseph		L.G.	L.G.	L.G.	
244	Frapsauce Eugénie		L.G.	L.G.	L.G.	
245	Frapsauce M ^{re} conseiller d'arrondissement		L.G.	L.G.	L.G.	
246	Fraval Fermine		L.G.	L.G.	L.G.	
247	Fraval Joseph		L.G.	L.G.	L.G.	
248	Frésley (de) Paul		L.G.	L.G.	L.G.	
249	Fricks Evariste		L.G.	L.G.	L.G.	
250	Froger Gaston		L.G.	L.G.	L.G.	
251	Gachet Jean conseiller Général		L.G.	L.G.	L.G.	
252	Galerie Jean		L.G.	L.G.	L.G.	

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 256 électeurs.

A Vannes, le 30 Décembre 1923

Le Préfet,

Al. L. Lemaire

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de deux cent cinquante cinq émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

Deux cent cinquante cinq — le 2^e idem.

Deux cent cinquante cinq — le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Ch. Jouy
Ch. Jouy
Ch. Jouy

Les Scrutateurs,

Le Gall
Le Gall
Le Gall
Le Gall

DÉPARTEMENT
du Morbihan

N^o 4

MODÈLE N^o 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2^{ème} BUREAU DE VOTE.

(N^{os} 257 à 572 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
257	Galleux Arsène		L	P	<i>[Signature]</i>	
258	Gallo Constant		E	P	<i>[Signature]</i>	
259	Gapais Jean M. conseiller Général		L	P	<i>[Signature]</i>	
260	Garel Jean conseiller Général		L	P	<i>[Signature]</i>	
261	Garino Emilien		L	P	<i>[Signature]</i>	
262	Gastard Joseph		L	P	<i>[Signature]</i>	
263	Gastard Joseph conseiller Général		E	P	<i>[Signature]</i>	
264	Gaudin Philophile		L	P	<i>[Signature]</i>	
265	Gauter Joseph		L	P	<i>[Signature]</i>	
266	Gautier Henri		E	P	<i>[Signature]</i>	
267	Gavaud Joseph		L	P	<i>[Signature]</i>	
268	Gavaud Louis		L	P	<i>[Signature]</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
269	Geffray Jean		E	P	<i>[Signature]</i>	
270	Geffroy Boniface		L	P	<i>[Signature]</i>	
271	Geffroy Mathurin		E	P	<i>[Signature]</i>	
272	Geffroy Pierre		E	P	<i>[Signature]</i>	
273	Gégo Jules		P	P	<i>[Signature]</i>	
274	Gémain Edmond		E	P	<i>[Signature]</i>	
275	Geniet Marcel Charpentier Jean S.	Charpentier J	L	P	<i>[Signature]</i>	
276	Gérard Maire		L	P	<i>[Signature]</i>	
277	Gicquel Jean		E	P	<i>[Signature]</i>	
278	Gicquel Jean M ^{re}		E	P	<i>[Signature]</i>	
279	Gicquel Louis		L	P	<i>[Signature]</i>	
280	Gicquello Thomas		E	P	<i>[Signature]</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
281	Gicquello Yves		L	P.	<i>[Signature]</i>	
282	Giguet Eugène	L Gall Jean.	L	P.	<i>[Signature]</i>	
283	Gilles Emile Conseiller d'Arrondissement.		L	P.	<i>[Signature]</i>	
284	Gillet Henri		L	P.	<i>[Signature]</i>	
285	Gillet Y. B ^{te}		L	P.	<i>[Signature]</i>	
286	Gillet Pierre Conseiller Général		L	P.	<i>[Signature]</i>	
287	Gillet Pierre		E	P.	<i>[Signature]</i>	
288	Giquello Gabriel		E	P.	<i>[Signature]</i>	
289	Giquello Julien		E	P.	<i>[Signature]</i>	
290	Giron Auguste		L	P.	<i>[Signature]</i>	
291	Glais Ambroise		L	P.	<i>[Signature]</i>	
292	Glard Emmanuel		E	P.	<i>[Signature]</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
293	Glory Pierre		L	P	Signé	
294	Gouelian Pierre		L	P	Signé	
295	Gousset Julien		E	P	Signé	
296	Gouyon (de) Joseph Conseiller Général		L	P	Signé	
297	Gouzer François		L	P	Signé	
298	Granger Georges		L	P	Signé	
299	Grantez François		E	P	Signé	
300	Guédo Henri		L	P	Signé	
301	Guégan Auguste		E	P	Signé	
302	Guégan Pierre		L	P	Signé	
303	Guégan Pierre M ^{re}		E	P	Signé	
304	Guébemec Jean		L	P	Signé	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
305	Guébo Armel		L	P	<i>[Signature]</i>	
306	Guénet (D ^r) Charles Conseiller d'arrondissement		L	P	<i>[Signature]</i>	
307	Guereven Yves		L	P	<i>[Signature]</i>	
308	Guérif René		L	P	<i>[Signature]</i>	
309	Guergider Yves		L	P	<i>[Signature]</i>	
310	Guével Louis		E	P	<i>[Signature]</i>	
311	Guézais Jules		L	P	<i>[Signature]</i>	
312	Guézel Pierre Michel		L	P	<i>[Signature]</i>	
313	Guézel Pierre Vincent		L	P	<i>[Signature]</i>	
314	Guiboux Pierre		E	P	<i>[Signature]</i>	
315	Guidoux Jean		L	P	<i>[Signature]</i>	
316	Guist Eugène		L	P	<i>[Signature]</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
317	Guigueno Joseph		L	P	<i>[Signature]</i>	
318	Guibénéuf Baptiste		L	P	<i>[Signature]</i>	
319	Guilchet Joseph		L	P	<i>[Signature]</i>	
320	Guillard Louis M ^{re}		E	P	<i>[Signature]</i>	
321	Guillaume Louis		L	P	<i>[Signature]</i>	
322	Guillaume Mathurin		E	P	<i>[Signature]</i>	
323	Guillemaud Jean		E	P	<i>[Signature]</i>	
324	Guillemot Jean		E	P	<i>[Signature]</i>	
325	Guillemot J ^b		L	P	<i>[Signature]</i>	
326	Guillemot Nicolas		L	P	<i>[Signature]</i>	
327	Guillemot Ressé		L	P	<i>[Signature]</i>	
328	Guillemoto Jean M ^{re}		E	P	<i>[Signature]</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
329	Guillaume Jean		L	P	Signé	
330	Guillaume Joseph		E	P	Signé	
331	Guillaume Louis		E	P	Signé	
332	Guillo Jean		E	P	Signé	
333	Guillo Mathurin		L	P	Signé	
334	Guillo Théodore		E	P	Signé	
335	Guillois Louis conseiller Général		E	P	Signé	
336	Guilloteaux Jean		E	P	Signé	
337	Guillon Pierre		L	P	Signé	
338	Guillouche Julien		E	P	Signé	
339	Guillouet Eugène		L	P	Signé	
340	Guin Eugène		L	P	Signé	

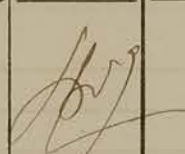
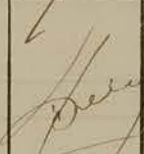
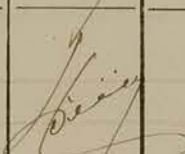
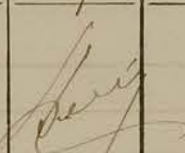
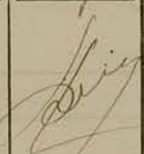
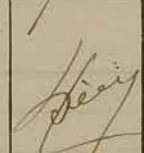
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
341	Guillon Louis		L.	P.	<i>[Signature]</i>	
342	Guyomar Louis au clerk in Guidel		L.	P.	<i>[Signature]</i>	
343	Guyomar Louis Maire de Guidel		L.	P.	<i>[Signature]</i>	
344	Guyomar Théophile		L.	P.	<i>[Signature]</i>	
345	Guyomar Yves	Richard Louis	L.	P.	<i>[Signature]</i>	
346	Guyomard Joseph		L.	P.	<i>[Signature]</i>	
347	Guyot Vincent		L.	P.	<i>[Signature]</i>	
348	Halgouët (du) Hervé Conseiller Général		L.	P.	<i>[Signature]</i>	
349	Hallier Pierre		L.	P.	<i>[Signature]</i>	
350	Hameon Pierre		L.	P.	<i>[Signature]</i>	
351	Hamon Charles conseiller d'arrondissement		L.	P.	<i>[Signature]</i>	
352	Hamonic Geran		L.	P.	<i>[Signature]</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
353	Harscouët de Saint-Georges		L	P	Signé	
354	Hatier Louis		S	P	Signé	
355	Helin Pierre		S	P	Signé	
356	Hémon F. sis	Le Goff Jean	L	P	Signé	
357	Henrio Julien		L	P	Signé	
358	Herpe F. sis		L	P	Signé	
359	Hervé Emile de Baden		L	P	Signé	
360	Hervé Emile d'Étel		L	P	Signé	
361	Hervé Joseph		L	P	Signé	
362	Hervieux Pierre		L	P	Signé	
363	Hervieux Jean M ^{re}		L	P	Signé	
364	Hervieux Joseph	Hémery Jean	L	P	Signé	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
365	Hervieux Théophile		E	P	<i>[Signature]</i>	
366	Hervégis Camille conseiller Général		E	P	<i>[Signature]</i>	
367	Hidoux Jules		L	P	<i>[Signature]</i>	
368	Hilary Math ^{is}		L	P	<i>[Signature]</i>	
369	Hors Elie		L	P	<i>[Signature]</i>	
370	Houchois Charles		E	P	<i>[Signature]</i>	
371	Houeix Jean		L	P	<i>[Signature]</i>	
372	Hubert Guillaume		E	P	<i>[Signature]</i>	
373	Huchet Ferdinand		E	P	<i>[Signature]</i>	
374	Huchet Gabriel conseiller d'arrondissement					
375	Huet Ernest		E	P	<i>[Signature]</i>	
376	Huet Jean		L	P	<i>[Signature]</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
377	Huette Lionel		L	P	<i>[Signature]</i>	
378	Iziquel Jean		E	P	<i>[Signature]</i>	
379	Jacob Joseph		E	P	<i>[Signature]</i>	
380	Jacob Math		L	P	<i>[Signature]</i>	
381	Jacques Jean		L	P	<i>[Signature]</i>	
382	Jaffré Jean		L	P	<i>[Signature]</i>	
383	Jaffré Pierre (d'Hémelbont)		P	P	<i>[Signature]</i>	
384	Jaffré Pierre de Rouvignac		E	P	<i>[Signature]</i>	
385	Jaffré Pierre de Lanister		L	P	<i>[Signature]</i>	
386	Jamet Louis		L	P	<i>[Signature]</i>	
387	Jannot Amédée		L	P	<i>[Signature]</i>	
388	Jégado Eflamme		E	P	<i>[Signature]</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
389	Jégat Frédéric		L	P	Siège	
390	Jégo Jean		L	P	Siège	
391	Jégo Pierre		L	P	Siège	
392	Jégorel Augustin		L	P	Siège	
393	Jégouzo J ^o		L	P	Siège	
394	Jébanno Émile		L	P	Siège	
395	Jébanno J ^o		L	P	Siège	
396	Jébanno J ^o		L	P	Siège	
397	Jouan Augustin		E	P	Siège	
398	Jouan J ^o		E	P	Siège	
399	Jouamic Jean M ^o		E	MC	Siège	
400	Jouanno Adolphe		E	P	Siège	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
401	Jouanno Joseph					
402	Joubaud Pierre					
403	Joubel H. J.					
404	Joubious Henri					
405	Jouchet Pierre					
406	Josse Mathurin					
407	Joso Joseph					
408	Jubin Pierre					
409	Juguet Mathurin					
410	Jubel H. J.					
411	Juan Pierre Conseiller Général					
412	Kergaravat Jean Louis Conseiller Général					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
413	Kergeau Vincent		E	P	<i>[Signature]</i>	
414	Kerqueris François		E	P	<i>[Signature]</i>	
415	Keridec (de) Alain		L	P	<i>[Signature]</i>	
416	Kerjan Joseph		E	P	<i>[Signature]</i>	
417	Kerjouan Joseph	Le Falher Jean	L	P	<i>[Signature]</i>	
418	Kermabon François		E	P	<i>[Signature]</i>	
419	Kermagoret Jean		L	P	<i>[Signature]</i>	
420	Kermorvant Joseph de Hamel		L	P	<i>[Signature]</i>	
421	Kermorvant Joseph de Hueret		L	P	<i>[Signature]</i>	
422	Kerneur Joseph		L	P	<i>[Signature]</i>	
423	Kernin Jean		E	P	<i>[Signature]</i>	
424	Kerouablay (de) Jules conseiller Général		L	P		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
H 25	Herrand Yves		E	P	<i>[Signature]</i>	
H 26	Hervet (de) Hervé		E	P	<i>[Signature]</i>	
H 27	Hersabiec (de)		L	P	<i>[Signature]</i>	
H 28	Hersabo Emile		L	P	<i>[Signature]</i>	
H 29	Hervarrec Joseph		L	P	<i>[Signature]</i>	
H 30	Labbe Joseph Conseiller d'arrondissement		L	P	<i>[Signature]</i>	
H 31	Labes Edouard conseiller Général		L	P	<i>[Signature]</i>	
H 32	La Bourdonnaye (de) Victor Conseiller d'arrondissement		L	P	<i>[Signature]</i>	
H 33	Ladure Furmin		L	P	<i>[Signature]</i>	
H 34	Laferrrière Léon		L	P	<i>[Signature]</i>	
H 35	Lakoullé Auguste Conseiller d'arrondissement		E	P	<i>[Signature]</i>	
H 36	Laine Louis		L	P	<i>[Signature]</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
437	Laine Vincent		L	P	Big	
438	Lalande Leon		L	P	Big	
439	Lalouze Georges		E	P	Big	
440	Lamoureux Louis		E	P	Big	
441	Lamy Ernest Député		E	P	Big	
442	Langlais (de) Elie conseiller Général		L	P	Big	
443	Langlo Guillaume		E	P	Big	
444	Laniel Julien		E	P	Big	
445	Lanoë Jules		E	P	Big	
446	Lanoë Mathurin		L	P	Big	
447	Lappartient Louis		L	P	Big	
448	Larboulette François		L	P	Big	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
449	Larmet Joseph		L	P	H	
450	Laroche Alexandre		E	P	H	
451	Latouche Louis		E	P	H	
452	Laudrain Emile		L	P	H	
453	Launay Louis		E	P	H	
454	Laventure Joseph		E	P	H	
455	Laventure Pierre		E	P	H	
456	La Villetanet (de) Henri		E	H	H	
457	Lavole Joseph		E	P	H	
458	Lavole M ^{re} M ^{lle}		L	P	H	
459	Le Bail H ^{on} oré		L	P	H	
460	Le Bail Louis		L	P	H	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
H 61	Le Baron Joseph		L	P	Heiry	
H 62	Le Baron Martin		E	P	Heiry	
H 63	Le Barzic Jean		L	P	Heiry	
H 64	Le Bayon Joseph		L	P	Heiry	
H 65	Le Bec Barthélémy		L	P	Heiry	
H 66	Le Bec Louis		L	P	Heiry	
H 67	Le Begot Joseph		L	P	Heiry	
H 68	Le Bésérec Laurent		L	P	Heiry	
H 69	Le Berre Eugène		L	P	Heiry	
H 70	Le Berre Joseph		E	P	Heiry	
H 71	Le Berre Léopold		L	P	Heiry	
H 72	Le Biban Joseph		L	P	Heiry	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
473	Le Biban Louis		L	P	Signé	
474	Leblaye Jean		L	P	Signé	
475	Le Blévec Henri		L	P	Signé	
476	Le Blévenec Henri		L	P	Signé	
477	Le Blévenec Jean		E	P	Signé	
478	Le Bodic Joachim		L	P	Signé	
479	Le Boëdec Joseph		L	P	Signé	
480	Le Bobec Pierre		P	P	Signé	
481	Le Bomey Michel		L	P	Signé	
482	Le Borgne Eugène		L	P	Signé	
483	Le Borgne Gildore		L	P	Signé	
484	Le Borgne Jean		L	P	Signé	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
485	Le Bot Jean	>	L	P.	Signé	
486	Le Bonard Jean	-	L	P.	Signé	
487	Le Boucher Mathurin		L	P.	Signé	
488	Le Boulaire J. ou		L	P.	Signé	
489	Le Boulaire Louis		L	P.	Signé	
490	Le Boulbard Pierre		L	P.	Signé	
491	Le Boulicaut Pierre	-	L	P.	Signé	
492	Le Bouquin Joseph		E	P.	Signé	
493	Le Bourdieu Guilès		L	P.	Signé	
494	Le Bourdieu Pierre		L	P.	Signé	
495	Le Boursicaud Jean	-	L	P.	Signé	
496	Le Bouter Olivier		L	P.	Signé	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
497	Le Bozec Pierre		L	P	<i>[Signature]</i>	
498	Le Bozec Vincent		E	P	<i>[Signature]</i>	
499	Le Breton Olivier		E	P	<i>[Signature]</i>	
500	Le Bris Deure		L	P	<i>[Signature]</i>	
501	Le Bris Jean		L	P	<i>[Signature]</i>	
502	Le Bris Joseph		E	P	<i>[Signature]</i>	
503	Le Brix Joseph conseiller d'arrondissement		L	P	<i>[Signature]</i>	
504	Le Bronze Joseph	Colazet-Jakez	L	P	<i>[Signature]</i>	
505	Le Bruchec Joseph		L	P	<i>[Signature]</i>	
506	Le Bube Jean		L	P	<i>[Signature]</i>	
507	Le Bube Yves		L	P	<i>[Signature]</i>	
508	Le Cabellec Yves conseiller d'arrondissement		E	P	<i>[Signature]</i>	

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 256 électeurs.

A Vannes, le 1^{er} Décembre 1923.

Le Préfet,

Philippeau

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de deux cent cinquante cinq émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
deux cent cinquante cinq le 2^e idem.
le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Richard
Kergaravat

M. M. M.

Les Scrutateurs,

Jeffroy *J. G. G.*
P. P. P.
Th. P. P.
G. G. G.
Th. P. P.
B. B. B.
H. H. H.
M. M. M.
Ch. H. H.
A. A. A.

DÉPARTEMENT

du Morbihan

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Arrondissement de Lorient				
	Canton d'Auray				
Auray	Huette Lionel		Guillouez J ^m		
	Le Bouroux Pierre		Le Hueté Clair		
	Notain Calixte				
	Duclos Ernest				
	Le Roux François				
	Dédie Ferdinand				
	Giron Auguste				
	Marie Louis				
	Granger Georges				
Crach	Le Baron Joseph		Le Guennec J ^m		
	St-Clément Henri				
	Pivodic Pierre				
Locmariaquer	Le Visage Pierre		Le Pen du Joseph		
	Emery Ferdinand				
	Trick Evariste				
Mougoumelen	Le Boing Louis		Le Pené Joseph		
	Péres Pierre				
	Le Blévec Henri				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Plumergat	Le Poëdic François Le Poëdic Joachim Languet Cathurin		Drean Cathurin		
Pluneret	Lermorvaux Joseph Lhaouolon Louis Espivent de la Villerboisnet Guégan Pierre Marie Lehaut Jean Pierre Person Jean François		Hervis Séraphin Baron Jean Pierre		
St Philibert	Le Roux André Gouzer François Canton de Belle Ile		Cowec Joseph		
Bangor	Houchois Charles Thomas Léon		Marec Emile		
Locmaria	Clemeat Joseph Bertho Désiré Colin Félix		Gallène Joseph		
Le Palais	Gallenne Eugène Mordec Etienne Morvan Louis Huchet Ferdinand Gallen Joseph Dubois Vincent Lalouze Georges Hermitte Germain Guereven Yves		Perron Eugène Eguiriec Emmanuel		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gauzon	Lucas Eugène Baudet Pierre Guégan Auguste		Garec Ernaud		
Belz	Canton de Belz Lorho Jean Le Chapelain Arthur Le Diore Joseph Le Chapelain Alexandre Le Nioc Louis Formal Julien		Guennec Pierre Plumer Arthur		
Erdeven	Guézel Pierre Michel		Le Dantec Louis		
Etel	Guézel Pierre Vincent Stéphan Arthur Hervé Emile Narec Jean Le Bouraux Eon		Rius Alexandre		
Locual-Mendon	Corroiff Jean Le Port Joachim Jouannic Jean Marie		Burguin Joseph		
Plœmel	Le Bourdise Pierre Montfort Vincent Kerneroaut Joseph		Le Bayon François		
Groix	Canton de Groix Calloch Henri Bihan Gildas Bihan Emile Baron Adolphe Cornuère Yves Le Nay Charles Ayon Joseph Le Béderec Laurent Le Grel Paul		Groix Guère Pierre Gourong Joseph		
Brandérion	Canton d'Hennebont Renaud Joseph Le Fur Joseph		Le Garrec Pierre		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Hernefont</i>	<i>Le Tur Jean</i> <i>Petit Joseph</i> <i>Le Rouer Olivier</i> <i>Dreanno Théodore</i> <i>Herpe François</i> <i>Crabot Ernest</i> <i>Coëffic Yves</i> <i>Jaffré Pierre</i> <i>Barneaux Victor</i>		<i>Peltier Alexandre</i> <i>Burdic Pierre Louis</i>		
<i>Ingizac</i>	<i>Le Grand Julien</i> <i>Giquello Gabriel</i> <i>Le Réour Joseph</i> <i>Cano Yves</i> <i>Le Guen Yves</i> <i>Robinet Eugène</i> <i>Le Lance Yves</i> <i>Le trihan Joseph</i> <i>Carion Vincent</i>		<i>Sainbény Yves</i> <i>Guyonvarch Pierre</i>		
<i>Longuidic</i>	<i>Nicol Jean</i> <i>Guillerme Joseph</i> <i>Laventure Pierre</i> <i>Le Carrer Louis</i> <i>Bernin Jean</i> <i>Whel Frédéric</i> <i>Le Gress Eugène</i> <i>de Terret Hervé</i> <i>Boulard Jean</i>		<i>Rio Jean</i> <i>Dagorne Pierre</i>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lorient	Canton de Lorient 1 ^{er}				
	Satouche Louis		Cheval Jules		
	Le Guennec Alexandre		Le Bail François		
	Le Coat Jacques		Perthuis Pierre		
	Bouthelier Louis		Colas-Jet Julien		
	Guicet Eugène				
	D ^r Roux Joseph				
	Fournier Alphonse				
	Le Coënt Félix				
	Debec André				
	Béquet Auguste				
	Scharbarg Emile				
	Esvelin Pierre				
	Orio Julien				
	Le Corre H ⁱⁿ				
	Kacrez Louis				
	Gégo Jules				
Keryado	Le Bronze J ^h				
	Penvern Eugène				
	Canton de Lorient 2 ^{ème}				
	Coulion Jean		Hillion Catharin		
	Philippe Pierre		Chevallier Adolphe		
	Maurice Victor				
	Le Coignec Marc				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Keryado (suite)	Le Berre Eugénie Le Moine Joseph Lubin Pierre Guillaume Louis Le Baron Jean				
Flamécour	Grantez François Le Blanche Jean Le Hunec Jean Guillaume Jean Stéphan Jean Le Hunec Marc Guyomar Yves Corlo François Laine François				
Bubry	Canton de Houay Le Padellec Joseph Le Péron Joseph Le Stunff Roland Moustarder Joseph Nignol Louis Pauvillon Joseph Perwarrec Joseph Berthallan Alban Thomasz Guillaume		Le Gal Joachim Le Gournièrec J ^m		
Calan	Le Hoch Joseph Le Pichon Jean		Le Boing Guillaume		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Inguiniel	Galladin Louis Le Fouler Yves Chalmé Louis Mormec Joseph Croizer André Le Hen François		Gaignic Julien Le Gal Joseph		
Lanvaudan	Guillemot Jean Le Houé Louis		Gaudin Jacques		
Mouay	Daniel Joseph Diziquel Jean Manguennec Antoine de Pluvie Auguste Lavoie Joseph Le Coulllec Pierre Lescop Léonce Gallo Constant Roussin Pierre		Nazain Louis Kernec Jean		
Quistonic	Ehouarne François Le Guyader Thomas Le Jergent Vincent Philippe Joseph Le Gallo Cathurin Gréhin Joseph		Canguy Joseph Le Moeh Joseph		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Brecks	Canton de Pluvigner Rolic François Gautier Joseph Caradec Paul		Le Cœur Joseph		
Camors	Le Couvreur Louis Evano Louis Le Gallo Cathurin Le Guennec Cathurin Laine Vincent Lamoureux Louis		Le Lait Jean Le Pail Joachim		
Landaul	Le Roux Cathurin Le Baron Martin		Judault Robert		
Landevant	Jacob Joseph Jégado Etienne Le Goff Brinard		Kervadec Joachim		
Pluvigner	Le Boulain Louis Botuex Jean Boursouët de St Georges Le Boulain Louis Le Boing Joachim Guilloteaux Jean Le Bohec Pierre Le Hellec Julien Le Pihan Louis		Murien Guigner Courgoulic Louis		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton de Pont-Scorff.				
Caudan	Moello Jean Marie		Le Héno Pierre		
	Chevet Jean				
	Rivalain Jean				
Leguer	Adol Jean Marie		Huchet de Lintre		
	Le Bail Louis				
	Drouet Jules				
Gesel	Le Bourard Jean		Le Chic François		
Guidel	Guyomar Louis (bail)		Guyomar Victor		
	Le Doussal Joseph		Le Goff Joseph		
	Morice Marc				
	Guyomar Louis du dach				
	Ricourne François				
	Le Guintrec Jean				
	Bouler Jean				
	Perron Jean				
	Binoena Jean				
Lanester	Rogel Pierre		Le Lan		
	Le Gallo Joseph		Levédy		
	Penfornis Joseph				
	Le Bouillour Yves				
	Laffre Pierre				
	Gahie Jean				
	Moello Jean				
	Maurice Jean				
	Guennec Pierre				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Font Scoff	Kaenac Yves Guyomar Théophile Rialland Adolphe		Le Bail Yves		
Queven	Goëlle Julien Le Boulvard Pierre Le Halper Joseph		Robert Eugène		
Garnes	Canton de Le Guen Marc Le Louve Laurent		Fort Louis Ladellec Katharine		
Kervignac	Laventure Joseph Le Serrec Joseph Dauchez de Beaubert Giquello Julien Laffré Pierre Le Lause Jean Marie		Le Quéven Jean Le Bouille Jean		
Locmiquélic	Le Bourdies Julien Drean Jean Le Ven Henri Laffré Jean Rlo Jean Rioch Félix Larnot Amédée Luko Onésime Robert Eugène		Ladellec Pierre Lucas Ludovic		
Merlevenez	Le Glouahec Joseph Lejo Pierre		Stéphaut Joseph		
Mostang	Carboulette François de St Georges Léonce		Blayo Jean		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ploubinec	Le Rannig Jean Le Gallec Jean Légo Jean Rio Louis Le Tennant Julien Le Borgne Jean Pessel Louis Serrec Jean Ternon Jean		Le Béhan François Lestrohan François		
Port-Louis	Baucomble Henri Loubault Clément L'appartient Louis Le Gentec Jules Louchet François Le Roux Eugène Jouanno Joseph Gouélian Pierre Meilard Jules		Kerno Eugène Delherbe Eugène		
Riantec	Herquénis François Le Quer Jean Dettart barin Boulard François Rannig Julien Le Trappier Joseph Le Gosselès Pierre		Cadio Louis Pasco Noël		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Riantec (suite)	Le Trohan Jean				
	Jouanno Edouard				
St Helène	de Keridec Alain		Talquerho J. C.		
	Pierre Vincent				
	Canton de		Guiberon		
Carnac	Raynaud François		Le Rouzic François (du Saly)		
	Chlique Camille		Leudo Henri		
	Le Guennec Jean bte (au lieu Carnac)				
	Le Pen du Jean				
	Le Pédic Pierre				
	Badec Pierre				
Goedic	Blanchet Gildas		Denis Allanic Emile		
Houat	Le Hyaric Louis		Le Gurun Joseph		
Ploubarnel	Choumelin Jean				
	Le Bruhé Jean		Belze Théodore		
	Belze Pierre				
Guiberon	Le Diraison Louis		Le Bohec Eugène		
	Vinet Constant		Sicallec Vincent		
	Le Quellec Joseph				
	Leon Eugène				
	Leffigo Victor				
	Le Main Alexandre				
	Rumigo Pierre				
	Galline François				
	Le Bruhé Yves				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>St Pierre Guiberon</i>	<i>Corbo Ernest Le Lan Alexis Eveno Fernand</i>		<i>Le Bail Louis</i>		
<i>La Trinité 4 m^{es}</i>	<i>Le Goff Charles Rigoine Georges</i>		<i>Covas Joseph</i>		
<i>Arrondissement de Floërmel</i>					
<i>Canton de Guer</i>					
<i>Augan</i>	<i>du Boisbaudry Raoul Gavaud Joseph</i>		<i>Bardin Pierre</i>		
<i>Beignoz</i>	<i>Morek Eugène Duchene Jean Polin François</i>		<i>Crosnier Jean</i>		
<i>Guer</i>	<i>Pébin Paul Binard Joseph de Raquencel Le Coquin Marc Haud François Renimel Joseph Guézais Jules Chérel Joseph Lorel Joseph</i>		<i>Poirier Claude Lecomte Julien</i>		
<i>Monteneuf</i>	<i>du Bot Henri Guiny Eugène</i>		<i>Ruand Pierre</i>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Porcaro	Binard Joseph Lottais Eugé		Guyomarch Nicolas		
S ^t Malo & Bigon	Parquier Albert		Nevel Pierre		
	Canton de		Josselin		
La Croix Hellean	Le Ray Maurice Roussel Jean		Blanchard Eugène		
Cruguel	Le Déan Mathurin Péris Joseph		David Pierre		
Les Forges	André Louis Moisan Joseph		Locard Baptiste		
La Gue S ^t Laurent	Guillaud Eugène		Crével Henri		
Guégon	Berlet Eugène Bichel François Delassus Louis Largo Pierre Geffray Jean Dreano Eugène		Bichel Jean Baptiste Fauchaud Julien		
Guillac	Bouix Pierre Robert Pierre		Cartin Julien		
Hellean	Boucher Fernand Danet Yves		Roblot Louis		
Josselin	Bouédo Joseph Delebecque Alphonse Gavand Louis		Juguet Auguste		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lanouée	Denis Eugène Jouan Augustin Renard François		Billard Henri		
Guily St. Servant	Bernard Joseph Perrotin Joseph Etienne Joseph		Lucas Pierre Nicot Armand		
Caro	Canton de Malstroit d'Hubigny Victor Feillafex Jean Burban Joseph		Caubec Pierre		
La Chapelle	Rouxel Vincent Berlet Pierre		Le Breton Pierre		
Lizio	Monneraye Adrien Buisson Joseph		Picaud Théodore		
Malstroit	Cual Vincent Cruère Désiré Lanoë Julien		Duchesne François		
Musiviac	Priend Jean Desbois Jean		Kavart Jean		
Monterreux	du Boisbaudry Emile		de la Foye		
Réminiac	Houeix Jean de St. Germain		Dubois François		
Roc St. André	du Boisbaudry Beped Jone Cathurin		Goibier Jean		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ruffiac	Bleher Jean Leblanc Jean Picard Louis		Morhan Jean		
S ^t Abraham	Couédic Joseph		Jourget Cathurin		
S ^t Guymard	Le Cadre (du Baray) Lavaray Jean		Péto Pierre		
S ^t Marcel	Philippe Charles Foulon Louis		Riallin Jean		
S ^t Nicolas du Centre	Dubois Jean Trapsance Cyacinthe		Touquet Jean		
Serrent	Ladieu Victor de Couessin Charles Truchaux Jean Truchaux Cathurin de la Villette et Henri Giquet Eugène		Le Gal de Kemmervenois Charles.		
Brignac	Canton de Mauroy Gastard Joseph Clauzure Jean		Jumel Ange		
Concoret	Piedevrière Alfred Drene Pierre		Hervé Laurent		
Mauroy	Chéaus Cathurin Lefort Cathurin Cochet Désiré Coudé Cathurin		Kouce Eugène Jobard Désiré		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mauron (suite)	Ticket Dérivé Thomas Cathurin Tollain Cathurin Morfonette Eugène Haméon Pierre				
Meant	de Boncuit Noël Pinsard Jean Le Borgne Sidore		Le Borgne Jean Baptiste		
S ^t Briec de Mauron	Saillard Eugène Bonnec Eugène		Eucard Joseph		
S ^t Lery	Chéaud Pierre		Jean Emile		
Pléborentec	Cordé Eugène		Doré François		
Campénéac	Canton de Ploermel Coro François Hervieux Pierre Laron François		Perrichot Jean		
Gourhel	Eray Jean		Rozé Cathurin		
Loyat	Bohulan Joseph Bily Jean Bon François		Bily François		
Montortelot	Bégand Pierre		Brulé Jean		
Ploermel	Olivier Trémin Delanoe Jean Angier Henri		Gicquel François Glon Jean		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Moermel (suite)	Barouel Math ⁱⁿ Guéno Alexandre Percepied Eugène Guérif René Guénot Robert ^{Henri} Moyeux Louis				
Laupont	Cotto Gabriel Joubaud Pierre Leguette Julien		Boulé Joseph		
	Canton de Roban				
Brihan-Loudéac	Guillon Louis Goret Joseph Roussel Louis Traval Firmin Nicotazo Joseph Cadio Prosper		Beurd François Bono Joseph		
Crédin	Léjorel Augustin Le Barnec Alexandre Dreano Henri		Allio Jean		
Lantillac	Guillaud Louis Marie		Le Cœur Jean		
Haugriffet	Le Bris Désiré Quérel Jean Allio Félix		Olivier François		
Radenac	Louchet Pierre Lorent Joachim		Danet Pierre		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Requigny	Bellec Jean Bellec Joseph Elkazif Joachim		Languy Jean		
Roban	Lossic Marius Joubel Frédéric		Le Cloirec Jean		
S ^t Gourvy	Glais Embrasse		Loric Eugène		
S ^t Yanson	Guéro Jean Glorv Pierre		Le Crom Joseph		
	Canton de S ^t Jean Bay				
Bignan	Guédo Henri Chiboult Joseph Le Bayon Joseph Le Barzic Jean Coat Yves Guillo Cathurin		Le Brazidec Vincent Robin Joseph		
Billio	Joubin Henri Gicquello Thomas		Guillochon Joseph		
Buléon	Le Labouvier C ⁱⁿ Lécuyer Julien		Grignon Cathurin		
Guépermo	Guillo Jean Guillo Théodore		Diabat Louis		
Plumelec	Ladure Firmin Etienne Louis Gicquello Yves		Boisan Joseph Berlet Joseph		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Plumelec (suite)	Brunel Onésime				
	Davaud Joachim				
	Le Goff Julien				
S ^t Bllouestre	Lono Joseph		Lamours Jean		
	Allieux Jean				
S ^t Jean Bay	Peltier Jean Pierre		Journot Francis		
	Chibault Fr ^s				
	Pracomier Jean				
	Canton de la Trinité Torsoët				
Erviguet	Boudé Pierre		Gandon Déniré		
Guilliers	Le Goff Ange		Dorso Jules		
	Quinault Joseph				
	Gillet Pierre				
Ménéac	Corfèvre Jean		Guillemand Alexandre		
	Cazot Jean				
	Guillard Cathurin				
	Portier Jean				
	Uroy Pierre				
	Coquelin Eugène				
	Brandès Hippolyte				
	Keuë Eugène				
	Portier Jean				
Mobson	Gaudin Théophile		Herpe Joseph		
	Olivier J ⁿ Bapt ^e				
	Quelot Jean				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>1^{er} canton des 3 Fontaines</i>	<i>Corin Vincent</i>		<i>Guéhanneuf 6ⁱⁿ</i>		
	<i>Guillemaud Jean</i>				
<i>La Trinité Torboët</i>	<i>Kervé Joseph</i>		<i>Eudraïn Louis</i>		
	<i>Gillet J^r Bapt^e</i>				
<i>Arrondissement de Pontivy</i>					
<i>Canton de Baud</i>					
<i>Baud</i>	<i>Delord Pierre</i>		<i>Erdin François</i>		
	<i>Le Guedouant Noël</i>		<i>Le Baud Louis</i>		
	<i>Nicol Joseph</i>				
	<i>Corvan Joseph</i>				
	<i>Saferrière Pierre</i>				
	<i>Le Gournièrec Joseph</i>				
	<i>Le Neilliau 6ⁱⁿ</i>				
	<i>Guennec Jean</i>				
	<i>Roger Cathurin</i>				
<i>Bieuzy</i>	<i>Eudraïn Jean 6ⁱⁿ</i>		<i>Le Carrec Jean Marie</i>		
	<i>Broudet Louis</i>				
<i>Guénin</i>	<i>Guyomard Joseph</i>		<i>Le Guider Pierre</i>		
	<i>Le Gaff Joseph</i>				
	<i>Le Provost Louis</i>				
<i>Mebrand</i>	<i>Portic Louis</i>		<i>Languy Joseph</i>		
	<i>Le Peurce Louis J^r</i>		<i>Le Strat Jean Louis</i>		
	<i>Le Strat Jean Marie</i>				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mebrant (suite)	Leaux bathurin Légouzo François Bellec Joseph Le Bruchec Joseph Le Boing Louis Perene Louis				
Kumeriau	Gillet Henri Le Baguet Jean Le Cellier Louis Le Cone Joachim Le Ribeller Jean Onno Jean Jacques Jean Lucas Onésime Lohic Joseph		Petitcorps bathurin Morvan François		
S ^t Barthélemy	Damigo Jean Gournierc Joseph Kerjouan Joseph		Le Father Jean		
cléguérec	Canton de cléguérec Bronsard Julien Guillaume bathurin Le Cunff Jean Le Denmat Pierre Le Berre Joseph Le Petitcorps Guillaume		cléguérec Ruban Joachim Eugenot Jean. Marie		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Cléguère (suite)</i>	<i>Portelot Hippolyte</i> <i>Le Cunff Laurent</i> <i>Hatier Louis</i>				
<i>Kergrist</i>	<i>Allain Pierre</i> <i>Le Bris Joseph</i>		<i>Glorif Joseph</i>		
<i>Malguénac</i>	<i>Bouffant Louis</i> <i>Le Cunff Etienne</i> <i>Fermaton François</i>		<i>Pérene Louis</i>		
<i>Meuillac</i>	<i>Taly Joseph</i> <i>Baudic Joachim</i> <i>Le Béhan Joseph</i>		<i>Le Joloux Joseph</i>		
<i>S^t Aignan</i>	<i>Le Gocq Cathurin</i> <i>Hubert Guillaume</i> <i>Jonan Joseph</i>		<i>Launay Cathurin</i>		
<i>S^{te} Brigitte</i>	<i>Le Godan Boniface</i> <i>Corvus Pierre B^e</i>		<i>Uzel François</i>		
<i>Séglien</i>	<i>Le Bozec Vincent</i> <i>Le Doujet Yves</i> <i>Guillemote Jean B^e</i>		<i>Le Beller Joseph B^e</i>		
<i>Silfiac</i>	<i>Le Noher talban</i> <i>Le Grèves Yves</i>		<i>Le Thur Joseph</i>		
	<i>Canton du Traouët</i>				
<i>Berné</i>	<i>Guével Louis</i> <i>Luguet Cathurin</i> <i>Quinio Louis</i>		<i>Martin Jean</i>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Faouët	Le Bec Louis		Violo Jean		
	Bazile Jean		Lalaric François		
	Limbourg Pierre				
	Pompot Jean Louis				
	Sollicec Louis				
Guiscriff	Le Roux Jean				
	Le Bonnin Bichel		Jamet Louis		
	Le Bec Barthélemy		Jamet François		
	Dupont Yves				
	Le Duigou tllan				
	Biniau Antoine				
	Sylvestre Jean				
	Le Boëdec Joseph				
	Le Roux Louis				
	Guillemot René				
Lanvéneven	Le Guilchet Yves		Popers Jean		
	Le Gallic Yves Louis		Brigardis Cathurin		
	Pompot Simon				
	Le Guern Jean				
	Guillon Pierre				
Meslan	Koisan Guillaume				
	Le Stanguennec Louis		Thomas Louis		
	Ereno Louis				
	Pharamin Jean Marie				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Priziac	Le Tro Joseph C ^{ie} Le Liboux Joseph C ^{ie} Le Cochu Pierre Lorvan Jean François Morlec Guillaume Lavoie Joseph C ^{ie}		Calhouarn Jean Louis Augustin Louis		
Gourin	Canton de Gourin Le Guen Yves Lospèrec Louis Memon François Larget François Lorvant Joseph Pichon Jean Le Garrec Pierre Le Roux Joseph Guillemot Nicolas		Guillemot Louis Le Goff J. E.		
Langonnet	Guilchet Joseph Broustal Louis Boulet Jean Jamet Louis Le Roux Jean Guerzidec Yves Boulch Louis Guillandre François Mazin Cathurin		Boulch François Le Ny Joseph		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Houray	Carbach (Coize) Le Cann François Kalicot François		Bourlay Elain		
Roudouallec	Ollivier Yves Canaff Joseph Kahé Etienne		Cassé Jean		
Le Saint	Boulben Louis Robin Pierre Courant Louis		Bonin René		
	Canton de Guéméné				
Le Croisty	Guéré Jean Marie Guéré Joseph Louis		Le Béguet Julien		
Guéméné	Raude Eugène Kahé François Le Ravallec Louis		Le Boquic Joseph		
Langoelan	Le Truën Louis Le Gall Joseph		Salinec Julien		
Lignol	Le Drogo Cathurin Le Cunff Louis Kahé Louis		Le Fleck Louis		
Locmalo	Perron Barnabé Robert Hyacinthe		Hellec Louis		
Versquen	Le Boquic Louis Morvan Jean		Piquet Joseph		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Floerdut	Le Rozec Pierre Xplagadec Thomas Cathurin Evanno Cathurin Le Bestre Joseph Le Ny Cathurin Le Bail François Guégan Pierre Rouillé Cathurin Le Cunff Joseph		Le Gall Rouillé		
S ^t Caradec Trégome	Ollivier François Le Parc Jean Marie Berjan Joseph		Le Rouannec Louis		
S ^t Eugdual	Behérec Pierre Berjean Vincent		Broizer Joseph		
	canton de		Locminé		
la chapelle neuve	Benachère Joseph Danson Pierre		Guillermin Joseph		
Locminé	Le Goric Cathurin Le Roy Julien Richard Joseph		Quelvan François		
Moriac	Le Cuyer Joachim Dreirno Eugène Caradec Frédéric Lobigo Eugène Picaud Cathurin Bernard Joachim		Chébaud François Pasco Joachim		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Moustoir . ac	Hilary Mathurin Cadoret Jean tollain Théophile	.	Laurent. Laurent		
Moustoir Remungol	Geffroy Boniface Gzopt Emile		Onno Jean		
Maizin	bouëtmeur Jean Le Fellic François Méance Ernaud Le Crom Yves Le Guennoué Olivier Canquy Pascal		Laurent René Le Prouffle Auguste		
Plumelin	tollain Joachim Offredo Jean. C ^e Calmont Laurent		Bellego Louis		
Remungol	Le Goff Coustant Le Cornec Gratien Folard Jacques		Le Bot Jean		
Crixamvec	Canton de Pontivy Le Blézie (Baize)		Calhouët Julien		
Gueltas	Onno Vincent Le Moeh Denis		Le Bog Eugène		
Guern	Lehe François Bigeon François Robert Alfred Lucas Louis		Le Franc Louis Canquy Louis		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Guern (suite)	Guigueno Joseph				
	Cardic Joseph				
Kerfourn	Robo Joseph		Elony Yves		
	Le Petitcorps Louis				
Moyal Pontivy	Le Couët L ^e in		Oliviero Joseph		
	Galerie Joseph du Brault		Guilloux Pierre		
	Kouffret Cathurin				
	Le Jélon Cathurin				
	Galerie Jean				
	Cardic Joseph				
Pontivy	Fagot Charles		Hémonic Pierre		
	Traval Joseph		Jouanno Jean		
	Daniel Eugène				
	Pierre Joseph				
	Hidoux Jules				
	Troger Gaston				
	Le Priis Jean				
	Laysus Louis				
	Laugera Joseph				
S ^t Gerand	Henris Julien		Galerie Pierre		
	Hémonic Geran				
S ^t Gommery	Le Texier Louis		Cahéo Ange		
	Atllio Pierre				
S ^t Hauriau	Le Guillard Jean		Héno Cathurin		
	Guillier Joseph				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Tourm	Le Breton Olivier Calmon Julien		Ruffret Joseph		
Arrondissement de Vannes					
Canton d'Allaire					
Allaire	Bocquel Jules Nicot Jean Couraud ^{François}		Cathurin Joseph		
Béganne	Le Buntier de L'Éléec Robert Victor Helin Pierre		Déguez Joseph		
Leillac	Kallier Pierre Bochard Pierre Hervieux Joseph		Kémery Jean		
Rieux	Perrin ^{François} Lauvauré ^{J. B.} Le Bauff Félix		Le Lièvre Jean		
S ^t Gorgon	Audiger Joseph		Rivière Joseph		
S ^t Jacut	Hervieux Jean. Marie Voisin Joseph		Couraud Joseph		
S ^t Jean la Poterie	Lumeau ^{François} Dankaleux Joseph		Bloyet Jean		
S ^t Terrence	Gland Emmanuel Gicquel Jean		Levestre Joseph		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St-Vincent	de Pioger André Louys Vincent		de Villeneuve		
Elven	Canton d'Elven Blanc Joseph Nicolas Joseph Le Pourciaud Jean Roué Elie Le Vy Eugène Le Hé Julien		Evano Pierre Chébaud Joachim		
Monterblanc	Préano Joseph Larimet Joseph		Laigo Joseph		
St-Wolff	Le Plain Vincent Le Lan Cathurin		Lamond Cayrol		
Sulniac	Le Garnec Pierre Le Gouestre Marc		Oryubin		
Erédion	de Charette Bertrand Le Gal Pierre		Thomassin Pierre		
Truffléan	Guého Emiel Guyot Vincent		Questel Julien		
La Vau Croix	Lino Jean Le Bouguin Joseph		Lual Jean		
Carentoir	Canton de La Gacilly Lucas Pierre Moise Fiac Bagot J.B		brauvisin Jean Simon Dérin		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Carentoir (suite)	Cheval Jean Danet Joseph Duglié Louis Plantard Jean Sevet Jean Tessier Jean				
La Chapelle Gacilly	Gorard (baïse) Etrillard Joseph		Breton René		
Cournon	Geffroy Cathurin Ralland Jean		Veillon Jean		
Les Fougerêts	de Kersabiec de Meston Paul		Corin Désiré		
La Gacilly	Aillet Pierre Bruc Alexandre Coyac Albert		Thomas Pierre		
Glenac	de Foucher Robert Debray Auguste		Piljean Julien		
Quelneuc	de Calhouët Alfred Rocher Joseph		Bouchet Joseph		
S ^t Martin	Guillaume Louis de Bousineau Louis Corin Cathurin		Guérand Pierre		
Érial	Genuit Marcel Boulais Jean		Charpentier Jean		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton de Grand-Champ.				
Brandivy	Le Gloanic Jean Bie		Laigo Jean		
	Robert Tonge				
Colpo	Le Poucher Cathurin		Gillet Cathurin		
	Conan Kaure				
Grand-Champ	Maurice François		Penven Henri		
	Drean Joachim		Préquer Cathurin		
	Guillemot Joseph				
	Kerneur Joseph				
	Evo Joachim				
	Kersaho Emile				
Locmaria	Thomas Joseph		Le Bodic Tonge		
	Cadoret Jean Louis				
Locqueltas	Corfmat Joseph		Dubois François		
	Le Ray Cathurin				
Meucon	Cahe Joseph Marie		Légar Jean Marie		
Plaudren	Le Filiot (Marie)		Kernand Louis		
	Kahéris Jean				
	Daniel Levere				
Plescop	Le Roy Jean Cathurin		Corignat Joseph		
	Le Gallo Cathurin				
	Canton de Muzillac				
Ambon	Lavary (Marie)		Le Bonche Cathurin		
	Le Gallac Vincent				
	Kagré Joseph				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arzal	Réverend (balle) Pivault adjoint		Pivault Auguste		
Billiers	Baranger Pierre Le Quellec Eugène		Le Lan Alexandre		
Damgan	Le Goueff Deniré Quintin Pierre		Le Du		
Le Guerno	Burban Jean Jehanno François		Jehanno Boischarné		
Muzillac	Juhel François Bouliuneuf Louis Garino Emile Cairic Auguste Lucas Jean Couche Louis		Laquellec Pierre Boceno Martin		
Moyal-Muzillac	Laudrain Emile Morino Joseph Poucault Jean		Guillotin Paul		
	Canton de		Questembert		
Berric	Le Jallé Guillaume Bahé Jean		Le Gludic		
Bobal	Gicquel Jean. b ^{ie}		Guillemot Emboise		
Larri	Lino Pierre Bougro Prudent		Guénégé Jean		
Lanzacks	Le Bot Jean		Gaudin Pierre		
Molac	Daniel (balle)		Le Bruin Jean		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Molac (suite)	Gousset-Julien				
	Guidon Jean				
Pauls	Jehanno Emile		Ryo Pierre		
	Galleux Arsène				
	Jehanno Joseph				
Ploucadenc	de Montfort Georges		Berthuy Mathurin		
	Huet Armand				
	Marot Jean Pierre				
Questembert	Bléher Jean		Le Bodo Pierre		
	Deopie François		Le Pihan Joseph		
	Dano Emile				
	Labois Jules				
	Rouxel Jean, b ^e				
	Moureaux François				
	Gautier Henri				
	Rival Jean				
	Launay Louis				
	Canton de La Roche Bernard				
Camouil	Condron Auguste		Gouret Joseph		
	Boëffard Jean François				
Terel	Dunay François		Monneray Hésus		
	tonézo Pierre				
	Condequer Jean				
Marzan	Ryo Pierre		Terouault Étienne		
	Chébaud Fidore				
	Huet Jean				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mivillac	Béniquel Sébastien Tallie Jean Pierre Guéheney Baptiste Le Chie François Dénigot Célestin Le Tur Jean Logodini Xavier Sebillot Ambroise Plaud Emile		Eual Paul Sebillot Paul		
Penestun	de Champsevin Lalande Léon		Guiché		
La Roche Bernard	Rancher Théophile Le Tur Ambroise		Gagnoulet		
S ^t Dolay	Redève Pierre Poyer René Le Roux Paul Eual Joseph Cagré François Bernard Pierre		Desbois Jean. Vic Tréhel Jacques		
Chévilac	Renaud Jean Chernin Célestin		Rutin Pierre		
Caden	Canton de Rochefort-en-Terre Guillouche Julien Hervieu Théophile Louié Alexandre		Provost Alexis		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Limerzel	Daniel Julien Béhat Jacques Le Borgne Eugène		Brohan		
Malansac	Forest René Richard Joseph Lemzec Paul		Naël Pierre		
Plubervin	de Danne Jacques Bléher Pierre Lamoë Cathurin		Guémard		
Rocheport	Chesé Emmanuel Trois Joseph		Poirier Guwal		
S ^t Congard	Grovot Jean Danet François		Lemoine Joseph		
S ^t Grève	Andren de Kerdrel Guibaud Pierre		Panhalloux Armand		
S ^t Laurent	Rouxel Jean		Moueix Ange		
Arzon	Canton de Blanchet Stéphany E Gal Jean		Harzeau Fardel Joseph		
S ^t Armel	E Godec Pierre E Boulicaud Pierre		E Riéant Pierre		
S ^t Gildas	Christophe Félix E Léven Joseph		Lahé Pierre		
Harzeau	Louffray Gabriel		Burgeot		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Larzeau (suite)	Caillibotte Gorthème Gicquel Louis Blanché René Le Blévenec Henri Tardel Emel Le Gurec Pierre Le Ridant Cathurin Geffroy Pierre		Simon		
Lour du Parc	Corcédel Pierre Bily Cathurin Canton de Vannes (Est)		Kahé Paul		
Le Hézo	Orillon Cathurin		Orillon Joseph		
Moyalo	Enoir Henri		Kerrand François		
S ^t -Ové	Le Blévenec Jean Chomazo Cathurin Langele Guillaume		Jan Elban		
Séné	Chelet Emel Robert Ferdinand Lavary Pierre Pierre Vincent Le Franc Jean Priol Joseph		Le Roux Vincent Le Drenay Louis		
Lurzur	Consard (du Canfer) Nicol Pierre Le Clair Pierre		Consard (du Carais)		
Cher	Kerrand Yves Evenc Jean		Le Berre Jean Marie Lancien Jean Marie		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Cherbourg (ville)</i>	<i>Callo Joseph</i> <i>E Porho Yves</i> <i>Oillic Louis</i> <i>Lameneu Yves</i>				
<i>La Trinité-Loup</i>	<i>E Petit</i>		<i>E Goueff Jean</i>		
<i>Nannes</i>	<i>Larin</i> <i>E Berre</i> <i>Hayber</i> <i>Richard</i> <i>E Vestaur</i> <i>Picherit</i> <i>Gémain</i> <i>Laroche</i> <i>E Hébel</i> <i>Priou</i> <i>Kagenham</i> <i>E Pontois Eugène</i>		<i>Kagnon</i> <i>Crédey</i> <i>Jégourel</i>		
<i>Arradon</i>	<i>Canton de Nannes (Ouest)</i> <i>Jégat Frédéric</i> <i>Boleis Tolban</i> <i>E Drévo Jean</i>		<i>E Maréchal Albert</i>		
<i>Baden</i>	<i>Hervé Emile</i> <i>Rio Joseph</i> <i>Jacob Bathurin</i>		<i>Eahes Jean</i> <i>E Callec Vincent</i>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Baden (suite)</i>	<i>Kermagoret Jean</i>				
	<i>Créquer Jean</i>				
	<i>Priend Charles</i>				
<i>He aux Moines</i>	<i>Cahoc Pierre</i>		<i>Cartin Prosper</i>		
	<i>Kubé Joseph</i>				
<i>He d'Isz</i>	<i>Daniel Julien</i>				
	<i>Baudet Jacques</i>				
<i>Plœren</i>	<i>Le Kénajour</i>		<i>Clœrec Joseph</i>		
	<i>Coiffec Jean Marie</i>				

Le présent tableau, dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture pour être communiqué à tout requérant.

A *Vannes*, le 8 Décembre 1873.

A. Guillemau

Mairie de Lorient
(Morbihan)

Lorient, le 1er Janvier 1923.



Le Maire de la Ville de Lorient
à Monsieur le Préfet du Morbihan,
V A N N E S .

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli les accusés de réception de convocation qui m'ont été remis par un certain nombre de délégués sénatoriaux de Lorient.

Je tiens à vous signaler, toutefois, que M.M. Penvern et Le Coënt, malades, ne pourront pas remplir leur mandat et qu'il y aura lieu de désigner deux suppléants pour les remplacer. De même M. Cheval, premier délégué suppléant, empêché, ne pourra pas se rendre à Vannes dimanche prochain.

Le Maire,

Blabe

N° 6
DÉPARTEMENT
du Morbihan

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 4^{ème} BUREAU DE VOTE.

(N°s 269 à 7023 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
769	Martin Philophile		PV	B	ER	
770	Marzin Mathurin		PV	W	ER	
771	Masson F.ois		PV	B	ER	
772	Maucombe Henri		PV	B	ER	
773	Maulion Paul Député		PV	B	ER	
774	Maurice F.ois		PV	B	ER	
775	Maurice Jean		PV	B	ER	
776	Maurice Victor		PV	B	ER	
777	Mayeux (D ^r) conseiller d'arrondissement		PV	B	ER	
778	Meance Ermand		PV	B	ER	
779	Mébat Jacques		PV	B	ER	
780	Meilard Jules		PV	W	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
781	Ménac Eugène		PV	B	ER	
782	Ménapère Joseph		PV	B	ER	
783	Méni Eugène		PV	tel.	ER	
784	Merlet Eugène		PV	B	ER	
785	Merlet Pierre		PV	B	ER	
786	Mestralan Alban		PV	tel.	ER	
787	Michel H.ois		PV	B	ER	
788	Moiniou Antoine		PV	B	ER	
789	Moello Jean Mo ^{ie}		PV	B	ER	
790	Moello Julien		PV	B	ER	
791	Mossan Joseph		PV	tel.	ER	
792	Moise H.ois		PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
793	Moizan Guillaume		PV	B	ER	
794	Monciut de Noël		PV	B	ER	
795	Mondeguir Jean		PV	las	ER	
796	Monneraye Edrien		PV	B	ER	
797	Monnard		PV	B	ER	
798	Montfort (de) Georges		PV	B	ER	
799	Montfort (de) Paul		PV	B	ER	
800	Montfort Vincent		PV	B	ER	
801	Morel Joseph		PV	B	ER	
802	Morfouesse Eugène	Morue Eugène	PV	B	ER	
803	Morin Mathurin		PV	B	ER	
804	Morin Vincent		PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
805	Morino Joseph		PV	B	ER	
806	Morlec Guillaume		PV	B	ER	
807	Moro F.ois		PV	B	ER	
808	Morvan Jean		PV	B	ER	
809	Morvan Jean F.ois		PV	B	ER	
810	Morvan Joseph		PV	B	ER	
811	Mottais Lenge		PV	B	ER	
812	Mouella Jean		PV	B	ER	
813	Mouelo Marc		PV	B	ER	
814	Moulinneuf Louis		PV	B	ER	
815	Mouraud F.ois		PV	B	ER	
816	Moureaux F.ois		PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
877	Moustarder Joseph		PV	B	ER	
878	Moyeux Louis		PV	B	ER	
879	Nicol Jean		PV	B	ER	
880	Nicol Joseph		PV	B	ER	
881	Nicol Pierre		PV	B	ER	
882	Nicolas Joseph		PV	B	ER	
883	Nicolazo Joseph		PV	B	ER	
884	Nicot Jean		PV	B	ER	
885	Nignol Louis		PV	B	ER	
886	Molain Calixte		PV	B	ER	
887	Offredo Jean M ^{re}		PV	B	ER	
888	Oillic Louis		PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
829	Olivaux Furmin		PV	B	ER	
830	Olivaux J. Bte		PV	B	ER	
831	Oliviero Joseph conseiller 2 ^e arrondissement		PV	B	ER	
832	Ollivier J. ais		PV	B	ER	
833	Ollivier J. ais		PV	B	ER	
834	Onillon Mathurin		PV	B	ER	
835	Onno Jean		PV	B.	ER	
836	Onno Vincent		PV	Paul	ER	
837	Oruo Julien		PV	B	ER	
838	Pabois Julien		PV	B	ER	
839	Pantaleux Joseph		PV	B	ER	
840	Pasquier Albert		PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
841	Seltier Jean Pierre	Journot François	PV	B	ER	
842	Demzec Saul		PV	B	ER	
843	Denformis Joseph		PV	B	ER	
844	Denvern Eugène	Perthuis Pierre	PV	B	ER	
845	Dercepied Eugène		PV	B	ER	
846	Pirès Pierre		PV PV	B	ER	
847	Péresse Louis		PV	B	ER	
848	Pério Joseph		PV	B	ER	
849	Perrin F.ois		PV	B	ER	
850	Perron Barnabé		PV	cal.	ER	
851	Perron Jean		PV	B	ER	
852	Perron Joseph		PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
853	Derrotin Joseph		PV	B	ER	
854	Person Jean François		PV	B	ER	
855	Dessel Y. Vincent		PV	B	ER	
856	Dessel Louis		PV	B	ER	
857	Petit Joseph		PV	B	ER	
858	Pévedic Pierre		PV	B	ER	
859	Pharamin Jean M ^{re}		PV	B	ER	
860	Philippe Charles		PV	B	ER	
861	Philippe Joseph	Hillion Mathurin	PV	B	ER	
862	Philippe Pierre	Hillion Mathurin	PV	B	ER	
863	Picard Louis		PV	B	ER	
864	Picaut Mathurin	Ehebaud François	PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
865	Pickseritz Theophile		PV	B	ER	
866	Pickson Jean		PV	B	ER	
867	Piederrière Alfred		PV	B	ER	
868	Pierre Joseph		PV	B	ER	
869	Pierre Vincent conseiller d'arrondissement		PV	B	ER	
870	Pierre Vincent de St. Helène		PV	B	ER	
871	Pierre Vincent de Léné		PV	B	ER	
872	Pinsard Jean		PV	B	ER	
873	Pioger (de) André		PV	B	ER	
874	Pivault adjoint		PV	B	ER	
875	Plantard Jean		PV	B	ER	
876	Plaud Emile		PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
877	Haud <i>Henri</i>		PV	B	ER	
878	Heyber <i>Charles</i>		PV	B	ER	
879	Huvie <i>(de)</i> <i>Auguste</i>	<i>Maizais</i> <i>Louis</i>	PV	bs.	ER	
880	Hortier <i>Jean</i>		PV	bs.	ER	
881	Hortier <i>Jean</i> <i>3^e</i>		PV	B	ER	
882	Hostie <i>Louis</i>		PV	B	ER	
883	Houmet <i>Stanislas</i> <i>Conseiller</i> <i>d'arrondissement</i>		PV	B	ER	
884	Houpor <i>Jean</i> <i>Conseiller</i> <i>d'arrondissement</i>		PV	B	ER	
885	Hoyer <i>René</i>		PV	B	ER	
886	Hrette <i>Pierre</i>		PV	B	ER	
887	Triol <i>Joseph</i>		PV	B	ER	
888	Triou <i>Lucien</i>		PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
889	Trovost Jean		PV	13	ER	
890	Guillandre F.ois		PV	102	ER	
891	Guissant Joseph		PV	13	ER	
892	Quélot Jean		PV	13	ER	
893	Queno Alex. du		PV	13	ER	
894	Quénot Henri		PV	13	ER	
895	Quéré Jean Mo ^{ie}		PV	13	ER	
896	Quéré Louis		PV	13	ER	
897	Quérél Jean		PV	13	ER	
898	Quéro Jean		PV	13	ER	
899	Quilléré Joseph		PV	13	ER	
900	Quinio Louis		PV	13	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
901	Quintin Pierre		PV	B	ER	
902	Raguemel de		PV	B	ER	
903	Rancker Eusèbe		PV	B	ER	
904	Raude Eugène		PV	B	ER	
905	Raynaud H. ais		PV	B	ER	
906	Renaud H. ais		PV	tel.	ER	
907	Renaud Jean		PV	B	ER	
908	Renaud Joseph		PV	tel.	ER	
909	Renimel Joseph		PV	B	ER	
910	Rivière Marie d'Argal	Thivault Auguste	PV	B	ER	
911	Rialland Adolphe		PV	B	ER	
912	Rialland Jean		PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
913	Richard Joseph de Lotmiche		PV	10	ER	
914	Richard Joseph de Malansac		PV	10	ER	
915	Richard Le Corvec Ferdinand		PV	10	ER	
916	Ricouste Fois		PV	10	ER	
917	Rigoine Georges		PV	10	ER	
918	Rio Joseph Député		PV	10	ER	
919	Rio Jean Lemiguel		PV	10	ER.	
920	Rio Joseph		PV	10	ER	
921	Rio Louis		PV	10	ER	
922	Rioch Felix		PV	10	ER	
923	Rival Jean		PV	10	ER	
924	Rivalain Jean		PV	10	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
925	Robert Ange		PV	B	ER	
926	Robert Ferdinand		PV	B	ER	
927	Robert Pierre		PV	B	ER	
928	Robert Victor		PV	B	ER	
929	Robic F.ois		PV	B	ER	
930	Robic Victor Député		PV	las	ER	
931	Robin F.ois		PV	B	ER	
932	Robin Pierre		PV	B	ER	
933	Robinot Eugène		PV	B	ER	
934	Robo Joseph		PV	B	ER	
935	Rocher Joseph		PV	B	ER	
936	Rogel Pierre		PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
937	Roger Mathurin		PV	B	ER	
938	Robert Alfred		PV	W	ER	
939	Robert Eugène		PV	B	ER	
940	Robert Hyacinthe		PV	W	ER	
941	Rouillé Mathurin		PV	B	ER	
942	Rousseau Alph ^e conseiller d'arrondissement		PV	B	ER	
943	Roussel Jean		PV	B	ER	
944	Roussin Pierre		PV	B	ER	
945	Roux (D ^r) Joseph	Le Bail J ^r ais	PV	B	ER	
946	Rouxel Jean		PV	B	ER	
947	Rouxel Jean Mo ^u		PV	B	ER	
948	Rouxel Louis		PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
949	Rouxel Vincent		PV	B	ER	
950	Runigo Julien		PV	B	ER	
951	Runigo Pierre		PV	B	ER	
952	Ryo Pierre		PV	B	ER	
953	Saget F. ais		PV	B	ER	
954	Saillard Eugène		PV	B	ER	
955	Saint-Georges (de) Léonce	X	PV PV	B	ER	
956	Saint-Germain (de) ?		PV	B	ER	
957	Saint-Quentin (de) Louis Conseiller d'arrondissement		PV	B	ER	
958	Salic Jean		PV	B	ER	
959	Salladain Louis		PV	B	ER	
960	Samson Pierre		PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
961	Samzun Lucien Conseiller Général		PV	B	ER	
962	Saugera Joseph		PV	B	ER	
963	Sauvouré Jean M ^{re}		PV	B	ER	
964	Savary Jean		PV	B	ER	
965	Savary Maire d'Amboin		PV	B	ER	
966	Savary Pierre		PV	B	ER	
967	Sayous Louis		PV	B	ER	
968	Scharbarg Emile		PV	B	ER	
969	Sébillot Ambroise		PV	B	ER	
970	Serrec Jean		PV	B	ER	
971	Sévène Alph ^{se} Député		PV	las	ER	
972	Servet Jean		PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
973	Lolliec Louis		PV	19	ER	
974	Lorel 1915		PV	19	ER	
975	Louabaut Clement		PV	19	ER	
976	Louffay Gabriel		PV	19	ER	
977	Stanguemec Antoine		PV	19	ER	
978	Stephan Arthur		PV	19	ER	
979	Stephan Jean		PV	19	ER	
980	Stephant Adolphe conseiller d'arrondissement		PV	19	ER	
981	Stephany Jacques		PV	19	ER	
982	Sylvestre Jean		PV	19	ER	
983	Eadic Joseph		PV	19	ER	
984	Falkouet Alfred		PV	19	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
985	Calmon Julien		PV	B	ER	
986	Calmont Laurent		PV	B	ER	
987	Canguy Math ⁱⁿ		PV	B	ER	
988	Canguy Pascal		PV	B	ER	
989	Cardiff Jean		PV	B	ER	
990	Cendron Auguste		PV	B	ER	
991	Cexier Jean		PV	B	ER	
992	Chéaud Math ⁱⁿ		PV	B	ER	
993	Chéaud Pierre		PV	B	ER	
994	Chébaud Isidore		PV	B	ER	
995	Chési Emmanuel		PV	B	ER	
996	Chibault St ^{anislas}		PV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
997	Ebibault Joseph		EV	B	ER	
998	Thomas Joseph		EV	B	ER	
999	Thomas Léon	Marie Emile Jarnot Valentin	EV	las	ER	
1000	Thomas Mathurin de Maunon		EV	B	ER	
1001	Thomas Mathurin de Hoërdut		EV	B	ER	
1002	Thomazo Guillaume		EV	B	ER	
1003	Thomazo Mathurin		EV	B	ER	
1004	Thoumelen Jean		EV	B	ER	
1005	Tobie Joseph		EV	B	ER	
1006	Tonnerre Eugène		EV	B	ER	
1007	Touche Louis		EV	B	ER	
1008	Toulou Jean		EV	B	ER	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1009	Grépin Joseph		PV	B	ER	
1010	Grillard Mathurin		PV	lus	ER	
1011	Groudet Louis		PV	B	ER	
1012	Gual Joseph		PV	lus	ER	
1013	Gual Vincent		PV	B	ER	
1014	Guffigo Victor		PV	B	ER	
1015	Ussel Frédéric		PV	B	ER	
1016	Urvoay Pierre		PV	B	ER	
1017	Vallée Jean Pierre		PV	B	ER	
1018	Valy Joseph		PV	B	ER	
1019	Vicaux Joseph Conseiller d'arrondissement		PV	B	ER	
1020	Vinet Constant		PV	B	ER	

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 255 électeurs.

A James

, le

Decembre 1 923

Le Préfet,

William and

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

deux cents cinquante cinq émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

deux cent. cinquante cinq ————— le 2^e idem.
le 3^e idem.

le 3^e *idem.*

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

Р. Кавице

E. & S. Gernie

Letter

~~Heing~~
~~Lehrbuch~~
E.

E. A. Young

2

~~Lawwood~~

Le. Maglor

Fuller

Evangelist Bourne
M. Hunt

Boston
Robert King

DÉPARTEMENT
du Morbihan.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	d'Aboville Henri	délégué	Brach	
2	Adol Jean Mari	}	Bléguen	
3	Aillet Henri		La Gacilly	
4	Allain Joachim		Plumeliv	
5	Allain Mathurin		Kauroy	
6	Allain Pierre		Kerguel	
7	Allain Théophile		Moustoir-De	
8	Allanic J ^e		Elven	
9	Allio Félix		Plouguffet	
10	Allio Pierre		S ^t -Gonery	
11	Alliot Jean		S ^t -Allouestre	
12	d'Andigné Roger	Cons. d'Arr ^t	Augillac	
13	André Louis	délégué	Les Forges	
14	Anezo Pierre	}	Férel	
15	Angier Henri		Theruel	
16	Ansquer Jean	Cons. d'Arr ^t	Launay	
17	Arvor Louis	délégué	S ^t -Pallais	
18	Assie Marius	}	Nobon	
19	Aube J ^e		Leaux-les-Moines	
20	d'Aubigny Victor		Baro	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
21	Audiger J ^h	Délégué	S ^t Gorgon	
22	Audray Jean m ^{re}		Bieuzy	
23	Audray de Cordrel		S ^t Grève	Vanballeux Armand
24	Auffret Mathurin		royal Bihuy	
25	Badouel Math ^m		Plérinel	
26	Bagot J. B.		Carantoix	
27	Baranger Pierre		Billiers	
28	Baron Adolphe		Groit	
29	Barreaux Victor		Hennebont	
30	Baudet Jacques		St d'Arz	
31	Baudet Pierre		Saugon	
32	Baudic Joachim		Meillac	
33	Bazile Jean		Le Taouët	
34	Bébin Paul		Guern	
35	Bégaud Pierre		Koukerlelot	
36	Bébérec Pierre		S ^t Eugène	
37	Bellec Jean		Régigny	
38	Bellec J ^h		Mebrand	
39	Bellec J ^h		Régigny	
40	Bellec Julien	Cons. d'arr ^t	Guern	
41	Bely Paul	Délégué	Ploubarnel	
42	Bémiguel Sébastien		Trivillac	
43	Béquet Auguste		Lorient	
44	Bernard Joachim		Moreac	
45	Bernard J ^h		Guily	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
46	Bernard Pierre	délégué	S ^t Dolay	
47	Berthelot Hippolyte	Q	Blejuvrec	
48	Bertho Séverin		Locmaria B.T.	
49	B ^e Tette		Cont. Sérial. Mazillac	
50	Bienvenu Jeay	délégué	Guidel	
51	Bigouin J ^{os}	- r -	Guern	
52	Bihan Émile	Cont. Sérial	Groit	
53	Bihan Gildas	délégué	Groit	
54	Bihan Gudy	Q	Groit	
55	Bily Jeay		Loyat	
56	Bily Math ^m		Cour du Parc	
57	Binard J ^e		Guer	
58	Binard J ^e		Forcaro	
59	Blanchet Aimé		Arzon	
60	Blanchet Gildas		Boedic	
61	Blanchon René		Sarzeau	
62	Bléber Jeay		Quémembert	
63	Bléber Jeay		Ruffiac	
64	Bléber Pierre		Pliberly	
65	Bloret Eugène		Augay	Boudin, Pierre
66	Bocperel Pierre		Seillac	
67	Bocquel Jules		Allaire	
68	Boiffard Jeay J ^{os}		Samuel	
69	du Boislandry Alfred		Roc S ^t André	
70	du Boislandry Amédée		Montorrey	de la Toye Louis

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
71	du Boisbaudry Raoul	Délégué	Auzan	
72	du Boissoudray J ^{os}	Conseiller d'arrond ^t		
73	Bois albay	Délégué	Arradon	
74	Bompot Jeay		Le Taouët	
75	Bompot Himoay		Lanvénégey	
76	Bonnet Eugène		S ^t Brieuc de Mauron	
77	du Bot Henri		Monteucif	
78	Botuba Jeay		Pluvigner	
79	Boucher Armel		Helléan	
80	Bouédo J ^h		Jouellay	
81	Bouffant Louis		Malguénac	
82	Bougro Trudant		Larvé	
83	Bouix Pierre		Guillac	
84	Boulais Jean		Préal	
85	Boulard J ^{os}		Riantec	
86	Boulard Jeay		Languidic	
87	Boulben Louis		Le Saint	
88	Boulch Louis		Langonnet	
89	Bouler Jean		Guidel	
90	Boulet Jean		Langonnet	
91	Bouligand Pierre	Député		
92	Bourcy Célestij	Conseiller d'arr ^t		
93	de Boussineau Louis	Délégué	S ^t Martin	
94	Boutbelleux Louis		Lorient	
95	Braconnier Jeay		S ^t Jeay B ^{ay}	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96	Brandebos Hippolyte	Délégué Meneac		
97	Brard Alfred	Conseiller Général		
98	Briand Jean	Délégué Badey	Mahéo Jean	
99	Briand Jean		Atsuriac	
100	Bronnec Joseph		Inguiniel	
101	Bronsard Julien		Bléguerec	
102	Broustal Louis		Langouret	
103	Bruc Alex ^{dre}		La Gacilly	
104	Brunel Onésime		Plumelec	
105	Burban Jean		Guerno	
106	Burban Joseph		Baro	
107	Button Joseph		Lizio	
108	Cardic J ^h		Loyal-Pontivy	
109	Cardieu Victor		St'ent	Le Gal Jean
110	Cardis Prosper		Prebay-Loudéac	
111	Cardoret Jean		Moustoir-Ac	
112	Cardoret Jean Louis		Locmaria-S ^a champ	
113	Caillibotte Justine		Langueau	
114	Caïric Aug ^{te}		Muzillac	
115	Callo J ^h		Obert	
116	Calloch Henri		Groit	
117	Camenen Pres		Obert	Le Berre Jean Luc
118	Canaff J ^h		Roudouallec	
119	Cano Pres		Tringac	
120	Caradec Frédéric		Moreac	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
121	Baradec Paul	Délégué	Brech	
122	Bariau Vincent	}	Inzingac	
123	Barlach (Marie)		Flouray	
124	Bayot Jean		Leineac	
125	de Chabannes Georges	bour. S ^{al}	Flécardenc	
126	Chalmi Louis	Délégué	Inguiniel	
127	de Champavin	}	Pinestuy	
128	de Charette Berhard		Trédion	
129	Charrier Marcel	bour. d'arr ^t	Port Louis	
130	Chauvton Louis	Délégué	Fluneret	
131	Chélet Ange	}	Leine	
132	Chérel Joseph		Guor	
133	Chesnin Célestine		Chesillac	
134	Chérel Jean		Carrefour	
135	Cherret Jean		Baudan	
136	Chlique Camille		Barnac	
137	Christophe Félix		S ^t Gildas	
138	Clauzure Jean		Brignac	
139	Clément J ^h		Locmaria	
140	Coat Yves		Biguan	
141	Coligo Eugène		Moreac	
142	Cochet Béatrice		Lawron	
143	Coëffic Yves		Neunebont	
144	Cokalan J ^h		Loyat	
145	Coiffec Jean M ^{re}		Fléren	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
146	Colin Félix	Délégué	Locmaria	Gallène Joseph
147	Conan Henri		Polpo	
148	Coquelin Eugène		Ménéac	
149	Corbierre Paul	Conseiller Général		
150	Corfmat J ^e	Délégué	Locqueltas	
151	Corlo J ^e		Plameur	
152	Cospérec Louis		Gourin	
153	Cotto Sabiel		Cauport	
154	Coudé Eugène		Créhenkeuc	
155	Coudé Math ^m		Sauron	
156	Coudé Pierre		Corriquet	
157	Couédal Pierre		Cour-du-Parc	
158	Couédic J ^e		S ^t -Abraham	
159	de Couessin Charles		Sirent	
160	Couëtmeur Jay		Haizin	
161	Courant J ^e		Gourin	
162	Courant Louis		La Saint	
163	Coyac Albert		La Sacilly	
164	Crabot Ernest		Créhenbont	
165	Créquer Jay		Badeg	
166	Créizer André		Ingurriel	
167	Créze Desiré		Kaleskont	
168	Danet J ^e		Créhenbois	
169	Danet J ^e		S ^t -Gongard	
170	Danet J ^e		Stellan	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
171	Daniel Eugène	Délégué	Sontiny	
172	Daniel Joseph		Stouay	
173	Daniel Julien		Simerzel	
174	Daniel (hain)		Solac	
175	Daniel Léon		Stauvray	
176	Danigo Jean		St-Barthélemy	
177	de Danne Jacques		St-Barthélemy	
178	Dano Emile		Questembert	
179	D ^r Daubert Raoul	Conseiller Général		
180	Dauchez de Beaubert	Délégué	Kerrignac	
181	Davaud Joachim	-	Plumelec	
182	D ^r Davertin Aug ^e	Conseiller d'Arr ^t		
183	Debec André	Délégué	Lorient	
184	Debray Aug ^e		Glénac	
185	Dédie Ferdinand		Auray	
186	Degre ^e Jo ^{is}		Questembert	Le Bodo Pierre
187	Delanoë Jean		Plérenan	
188	Delassus Louis		Guegon	
189	Delebecque Alphonse		Josselin	
190	Delebecque Aristide	Cons. d'arr ^t	Josselin	
191	Delord Pierre	Délégué	Baud	
192	Denigot Célestine		Trivillac	
193	Denis Eugène		Canouac	
194	Desbois Jean		Missiriac	
195	Dessert Marie		Kianke	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
196	Oréan Jay	Délégué	Locmiquelic	
197	Oréan Joachim		Le Champ	
198	Oréanno Théodore		Kennebont	
199	Oréanno Eugène		Sucigon	
200	Oréanno Eugène		Morère	
201	Oréanno Henri		Crédig	
202	Oréanno Joseph		Montebellane	
203	Drouel Jules		Pléguer	
204	Dubois Jay		S ^t Nicolas du Portre	
205	Dubois Louis	Conseiller Général		
206	Dubois Vincent	Délégué	Le Palais	
207	Duchesne Jean		Beignon	
208	Duclos Ernest		Auray	
209	Duglue Louis		Carantoir	
210	Dunay J ^{ois}		Terol	
211	Dupont Yves		Guisriff	
212	Dural Jay	Conseiller d'arrond ^t		
213	Ébouarne J ^{ois}	Délégué	Quistinic	
214	Emery Ferdinand		Locmariaquer	
215	Éoy J ^{ois}		Loyat	
216	Éspivent de la Villeboisnet		Pluneret	
217	Évelin Pierre		Lorient	
218	Étienne Joseph		S ^t Hervant	
219	Étienne Louis		Plumalec	
220	Épillard J ^h		La Chapelle Sacceline	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
221	Evanno Math ^m	Délégué	Plérin	
222	Evanno Louis	bour. d'arr ^t	Pluniguen	
223	Evanno Louis	Délégué	Camors	
224	Evanno Fernand		S ^t Pierre qu'Beroy	
225	Evanno Jay		Cherit	
226	Evanno Louis		Meslay	
227	Evo Joachim		G ^r Champ	
228	Fagot Charles		Pontivy	
229	Fardel Armel		Larveau	
230	Faucheur Jay		Strent	
231	Faucheur Math ^m		Strent	
232	Feillafey Jay		Baro	
233	Ficbet Géré		Mauron	
234	Foir J ^h		Rockefort ex. Gene	
235	Folliard Jacques		Remungol	
236	Forest René		Malanac	
237	Formal Julien		Belz	
238	Fortune J ^h René	Conseiller Général		
239	Foucault Jay	Délégué	royal- Muzillac	
240	de Foucher Robert		Glenac	
241	Fouillen J ^h		Bulry	
242	Foulon Louis		S ^t Marcel	
243	Fournier Alphonse		Lorient	
244	Frapsauce Hyacinthe		S ^t Nicolas du Centre	
245	Frapsauce J. M ^u	Conseiller d'arr ^t		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
246	Fraval Firmin	Délégué	Brébay-Loudéac	
247	Fraval Joseph	}	Soubirg	
248	de Freslon Paul		Les Fougerêts	
249	Frick Évariste		Locmariaquer	
250	Froger Gaston		Soubirg	
251	Gachet Jean	Conseiller Général		
252	Galerie Jean	Délégué	h ^{er} Soubirg	
253	Galerie Joseph (du Grand)	}	h ^{er} Soubirg	
254	Gallen J ^h		Le Palais	
255	Gallène J ^h		Guiberon	
256	Gallenne Eugène		Le Palais	
257	Galleux Arsène	}	Séaule	
258	Gallo Constant		Flouay	
259	Gapais Jean M ^{re}	Conseiller Général		
260	Garel Jean	Conseiller Général		
261	Garino Emile	Délégué	Magillac	
262	Gastard J ^h	- - -	Brignac	
263	Gastard J ^h	Conseiller Général		
264	Gaudin Théophile	Délégué	Abbay	
265	Gautier J ^h	}	Brech	
266	Gautier Henri		Quémembert	
267	Gavaud J ^h		Augan	
268	Gavaud Louis		Josselin	
269	Geffray Jean	}	Guegon	
270	Geffroy Boniface		Moustoir Remungol	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
241	Geffroy Math ^m	Délégué	Bournon	
242	Geffroy Pierre		Sargéau	
243	Gégo Jules		Lorient	
244	Remain Edmond		Launay	
245	Genuit Marcel		Tréal	Charpentier Jean
246	Gérard (Hain)		La Chapelle Sacelin	
247	Gicquel Jean		S ^t Perreut	
248	Gicquel Jean M ^{re}		Bobal	
249	Gicquel Louis		Sargéau	
250	Giquello Thomas		Billis	
251	Giquello Yves		Plumelec	
252	Giquet Eugène		Lorient	Le Gall Jean
253	Gilles Emile	Conseiller d'arr ^t		
254	Gillet Henri	Délégué	Plumelec	
255	Gillet J. B ^{te}	-r-	La Trinité - P ^{te}	
256	Gillet Pierre	Conseiller Général		
257	Gillet Pierre	Délégué	Guilliers	
258	Giquello Gabriel		Inginiac	
259	Giquello Julien		Kervignac	
260	Giron Aug ^{te}		Auray	
261	Glais Ambroise		S ^t Souvy	
262	Glard Emmanuel		S ^t Perreut	
263	Glorv Pierre		S ^t Jamon	
264	Gouelian Pierre		Post-Louis	
265	Gousset Julien		Molac	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
296	de Gouyoy Joseph	Conseiller Général		
297	Gouzer J ^{ons}	Délégué St Philibert		
298	Granget Georges	C	Auray	
299	Granget J ^{ons}		Plémur	
300	Guédo Louis		Bignan	
301	Guégan Auguste		Sauzon	
302	Guégan Pierre		Maerduet	
303	Guégan Pierre m ^{re}		Plunet	
304	Guéhenec Jeay		Baud	
305	Guébo Armel		Treffléan	
306	D ^r Guenet Charles	Conseiller d'arr ^t		
307	Gueréven J ^{es}	Délégué le Palais		
308	Guerif René	C	Plémeur	
309	Guerzider J ^{es}		Langonnet	
310	Guével Louis		Berné	
311	Guézais Jules		Guer	
312	Guézel Pierre Michel		Erdeven	
313	Guézel D ^{re} Vincent		Erdevay	
314	Guibout Pierre		St-Gravé	
315	Guizout Jeay		Kolac	
316	Guiet Eugène		Lorient	
317	Guigueno J ^h		Guern	
318	Guibeneuf Baptiste		Trillac	
319	Guilchet J ^h		Langonnet	
320	Guillard Louis m ^{re}		Lantillac	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
321	Guillaume Louis	Délégué	S ^t Martin	
322	Guillaume Math ^m		Bléguerec	
323	Guillemaud Jean		S ^t Lualaba des 3 fontaines	
324	Guillemot Jean		Canvaudan	
325	Guillemot J ^h		G ^d Champ	
326	Guillemot Nicolas		Gourin	
327	Guillemot René		Guisriff	
328	Guillemoto Jean M ^e		Segley	
329	Guillerme Jean		Stemur	
330	Guillerme J ^h		Languidic	
331	Guillerme Louis		Koryado	
332	Guillo Jean		Guéhenno	
333	Guillo Math ^m		Bignan	
334	Guillo Théodore		Guéhenno	
335	Guillois Louis	Conseiller Général		
336	Guilloteaux Jean	Délégué	Harvigner	
337	Guillon Pierre		Lannegon	
338	Guillouche Julien		Badey	
339	Guillouët Eugène		La Srie S ^t Laurent	
340	Guingy Eugène		Monteneuf	
341	Guithoy Louis		Brebay Loubéac	
342	Guyomar Louis (au Blech)		Guidel	
343	Guyomard Louis (Mara)		Guidel	
344	Guyomar Théophile		S ^t Scriff	
345	Guyomar Yves		Stemur Richard Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
346	Guyomard J ^e	Délégué	Guénin	
347	Guyot Vincent	- s -	Guéfféan	
348	du Halgouët Pierre	Conseiller Général		
349	Hallicr Pierre	Délégué	Seillac	
350	Hameon Pierre	r	Lauroy	
351	Hamon Charles	Conseiller d'arr ^t		
352	Hamonie Geran	Délégué	S ^t Gerand	
353	Harscouët de S ^t Georges	}	Flunigues	
354	Hatier Louis		Requene	
355	Helin Pierre		Béganne	
356	Hémon J ^{ous}		Gourig	Le Goff Jean
357	Henric Julien		S ^t Gerand	
358	Herpe J ^{ous}		Hennebont	
359	Herre' Emile		Baden	
360	Herre' Emile		Étel	
361	Herre' J ^e		La Rivière P ^e	
362	Herviaux Pierre		Campénéac	
363	Hervieux Jean M ^{re}		S ^t Jacut	
364	Hervieux J ^e		Seillac	Hémery Jean
365	Hervieux Théophile		Baden	
366	Herviegh Camille	Conseiller Général		
367	Bidoux Jules	Délégué	Sontivy	
368	Bilary Math ^m	}	Moustoir-ac	
369	Bors Elie		Éven	
370	Bouchois Charles		Bangor	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
371	Houeix Jean	Délégué	Kériminec	
372	Hubert Guillaume	Q	S ^t Aignan	
373	Huchet Ferdinand		Le Palais	
374	Huchet Gabriel		Conseiller d'arr ^t	
375	Huet Armel	Délégué	Neucadeuc	
376	Huet Jean	C	Margan	
377	Huette Lionel		Auray	
378	Iziquel Jean		Stouay	
379	Jacob Joseph		Landévant	
380	Jacob Mathurin		Baden	
381	Jacques Jean		Plumetiau	
382	Jaffre Jean		Locmiquetic	
383	Jaffre Pierre		Beunebont	
384	Jaffre Pierre		Kerrignac	
385	Jaffre Pierre		Lanester	
386	Jamet Louis		Langonnet	
387	Jannot Amédée		Locmiquetic	
388	Jégado Efficlaume		Landévant	
389	Jégat Frédéric		Arradon	
390	Jego Jean		Stoupinée	
391	Jego Pierre		Merlevenez	
392	Jégorel Augustin		Crédin	
393	Jégouzo F ^{ois}		Melrand	
394	Jehanno Emile		Paule	
395	Jehanno F ^{ois}		Guerno	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
396	Jebanno J ^h	Délégué	Pérule	
397	Jouan Augustin		Canoué	
398	Jouan J ^h		S ^t -Aignan	
399	Jouannic Jeay m ^{re}		Locual-Hendon	
400	Jouanno Adolphe		Riantec	
401	Jouanno J ^h		Port-Louis	
402	Joubaud Pierre		Caupont	
403	Joubel J ^{re}		Rohan	
404	Joubioux Henri		Billio	
405	Jouchet Pierre		Radenac	
406	Josse Math ^m		Roc-S ^t - André	
407	Josso Joseph		S ^t -Allouestre	
408	Jubin Pierre		Keryado	
409	Juguet Math ^m		Berne	
410	Jubel J ^{re}		Muzillac	
411	Juin Pierre	Conseiller Général		
412	Kergaravat Jeay Louis	Conseiller Général		
413	Kergean Vincent	Délégué	S ^t -Eugène	
414	Kerqueris J ^{re}		Riantec	
415	de Keridec Alain		S ^t -Hélène	
416	Kerjan J ^h		S ^t -Caradec Bégamel	
417	Kerjouan J ^h		S ^t -Barthélémy Le Falher Jean	
418	Kormabon J ^{re}		Malguénac	
419	Kermagoret Jeay		Baden	
420	Kormorant J ^h		Rémeil	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
421	Kermorvant J ^h	Délégué	Pluneret	
422	Kerneur J ^h		9 ^e champ	
423	Kernin Jean		Languedic	
424	de Korouallan Jules	Conseiller Général		
425	Kerrand J ^{es}	Délégué	Osier	
426	de Kerret Hervé		Languedic	
427	de Kersabiec		Les Fougerets	
428	Kersabo Emile		9 ^e champ	
429	Kervarrec J ^h		Bubry	
430	Labbe J ^h	Conseil. d'arr ^t	Suez	
431	Labes Edouard	Conseiller Général		
432	de la Bourdonnaye	Conseiller d'arr ^t		
433	Ladure Firmin	Délégué	Plumelec	
434	Laferrière Aimé		Baud	
435	Lahoullé Auguste	Conseiller d'arr ^t		
436	Laine J ^{es}	Délégué	Plémour	
437	Laine Vincent		Lamor	
438	Lalande Léon		Pénestin	
439	Laléouze Georges		Le Palais	
440	Lamoureux Louis		Lamor	
441	Lamy Ernest	Député		
442	de Langlais Elie	Conseiller Général		
443	Langlo Guillaume	Délégué	S ^t Aré	
444	Laniel Julien		St d'Arz	
445	Lanoë Jules		Maeshoit	

NÚMEROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
446	Lanoe Math ^m	Délégué	Fluberlin	
447	Lappartient Louis		Fort Louis	
448	Larboullette J ^{os}		Hostang	
449	Larmet J ^h		Montex Blanc	
450	Laroche Alex ^{des}		baumes	
451	Latouche Louis		Lorient	
452	Laudrain Émile		h ^l Mugillac	
453	Lauhay Louis		Quatembert	
454	Laventure J ^h		Kerrignac	
455	Laventure Pierre		Languidic	
456	de la Villetanet Henri		Lorient	
457	Lavole J ^h		Plouay	
458	Lavole J ^h M ^a		Fuziac	
459	Le Bail J ^{os}		Cléridut	
460	Le Bail Louis		Bléguer	
461	Le Baron J ^h		Crach	
462	Le Baron Martin		Lantaul	
463	Le Barzic Jean		Bigman	
464	Le Bayon J ^h		Bigman	
465	Le Bec Barthélemy		Luiscrieff	
466	Le Bec Louis		Le Taouët	
467	Le Bigot J ^h		Babry	
468	Le Bébérec Laurent		Groix	
469	Le Berre Eugène		Kerjado	
470	Le Berre J ^h		Bléguerrec	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
471	Le Berre Léopold	délégué	Barus	
472	Le Biban J ^e		heuilac	
473	Le Biban Louis		Plinguer	
474	Le Blay Jeay		Ruffiac	
475	Le Blévec Henri		Flougoumely	
476	Le Blévenec Henri		Sargau	
477	Le Blévenec Jeay		S ^t Aré	
478	Le Bodic Joachim		Plumergat	
479	Le Boedec J ^e		Guiscriff	
480	Le Bobec Pierre		Pluvigner	
481	Le Bomin Michel		Guiscriff	
482	Le Borgne Eugène		Limorgel	
483	Le Borgne Hictore		heant	
484	Le Borgne Jean		Stoubinec	
485	Le Bot Jeay		Laugach	
486	Le Bouard Jeay		Gestel	
487	Le Boucher math ^m		bolpo	
488	Le Boulairé For ^s		Pluvigner	
489	Le Boulairé Louis		Pluvigner	
490	Le Boulvard Pierre		Guirey	
491	Le Boulicaut Pierre		S ^t Armel	
492	Le Bouguin J ^e		La traic croix	
493	Le Bourdies Jules		La niquetie	
494	Le Bourdies Pierre		Plamel	
495	Le Boursicaud Jeay		Elvey	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
496	Le Bouter Olivier	Délégué	Beunelort	
497	Le Bozec Pierre (Kilagadec)		Haridut	
498	Le Bozec Vincent		Leglien	
499	Le Breton Olivier		Laburn	
500	Le Bris Désiré		Plougriffet	
501	Le Bris Jean		Soubirg	
502	Le Bris Joseph		Korquist	
503	Le Buit Joseph	Conseiller d'arrond ^t		
504	Le Bronze Joseph	Délégué	Lorient	Chazet Julien
505	Le Bruckec J ^e		Melrand	
506	Le Bube Jean		Ploubarnel	
507	Le Bube Pres		Guiberoy	
508	Le Babellec Pres	Conseiller d'arrond ^t		
509	Le Badre (bourg)	Délégué	S'Guyonard	
510	Le Baignec Marc		Keriyado	
511	Le Baun J ^{ons}		Plouray	
512	Le Barrer Louis		Languidic	
513	Le Chapelain Alex ^{dre}		Belz	
514	Le Chapelain Arthur		Belz	
515	Le Blais Pierre		Largur	
516	Le Blanche Jeay		Ploumeur	
517	Le Bleis Pierre		S'olay	
518	Le Blévis (haire)		Boixanme	
519	Le bocq Math ⁱⁿ		S'aignan	
520	Le Boent Félix		Lorient	Le Bail J ^{ouis}

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
521	Le bogueur Louis	Délégué	Persquen	
522	Le bobu Pierre	}	Puziac	
523	Le bornec Gratien		Remungol	
524	Le borne Joachim		Staveliau	
525	Le borne Mathurin		Lorient	
526	Le bornec Jean	Conseiller d'arr ^t		
527	Le bouvier Math ^m	Délégué	Samors	
528	Le breff Eugène	}	Laquidic	
529	Le brom Yves		Naizin	
530	Le buuff Etienne		Kalguenac	
531	Le buuff Jean		Pléguerec	
532	Le buuff Joseph		Pléardut	
533	Le buuff Laurent		Pléguerec	
534	Le buuff Louis		Lignol	
535	Lécuyer Joachim		Koreac	
536	Lécuyer Julien		Buleon	
537	Le De'an Math ^m		Bruguel	
538	Le Denmat Pierre		Pléguerec	
539	Le De're' J ^h		Belz	
540	Le Diraitoy Louis		Quiberon	
541	Le Doujet Yves		Légley	
542	Le Douval J ^h		Guidel	
543	Le Drevo Jean		Arzadon	
544	Le Drogo Math ^m		Lignol	
545	Le Du Yves	Conseiller d'arr ^t		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
546	Le Duigou Alain	Délégué	Guiscriff	
547	Le Tellie François	}	haizin	
548	Le Ferrand Julien		Stoubinec	
549	Le Fillion (maire)		Flaudrey	
550	Le Floch Denis		Gueltas	
551	Le Floch Joseph		Galay	
552	Le Floch Pierre m ^{re}	Conseiller Général		
553	Leport Math m ^{re}	Délégué	Laurroy	
554	Le Foulx Yves	- s -	Inguiniel	
555	Le Franc Emile	Conseiller d'arr ^t		
556	Le Franc Jean	Délégué	Leine	
557	Le Frapper J ^t	}	Riantec	
558	Le Fur Jean		Beunebont	
559	Le Fur Jean		Minillac	
560	Le Fur Joseph		Brandevion	
561	Le Fur Joseph m ^{re}		Piziac	
562	Le Gal Jean	}	Arzon	
563	Le Gal Pierre		Bredion	
564	Le Gall Jean		Conseil. d'arr ^t	
565	Le Gall J ^t	Délégué	Laugrehan	
566	Le Gallie Yves	}	Laurvigen	
567	Le Gallo Joseph		Lanester	
568	Le Gallo Math m ^{re}		Samons	
569	Le Gallo Math m ^{re}		Pescop	
570	Le Gallo Math m ^{re}		Quistinic	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
571	Le Garnec Pierre	délégué	Aulhiac	
572	Le Garnec Pierre	- 1 -	Gourin	
573	Le Gloabec belastig	conseiller Général		
574	Le Gloanic Jean m ^e	délégué	Brandroy	
575	Le Gloabec J ^e		Montremy	
576	Le Godec Pierre		S ^t Armel	
577	Le Goff Ange		Guilliers	
578	Le Goff Armand		Landevant	
579	Le Goff Charles		La Rivière-Hen	
580	Le Goff J ^e		Guémin	
581	Le Goff Julien		Humelec	
582	Le Goff Goussaint		Remungol	
583	Le Gosselard Pierre		Riantec	
584	Le Goueff Desire		Barugay	
585	Le Gouestre Marc		Aulhiac	
586	Le Gourrière J ^e		Baud	
587	Le Gourrière J ^e		S ^t Barthélémy	
588	Le Goric Math ^m		Locuine	
589	Le Grand Julien		Inzingac	
590	Le Grel Paul		Groit	
591	Le Greves Yves		Aulhiac	
592	Le Guélvouit hoël		Baud	
593	Le Guen Marc		Gâmes	
594	Le Guen Yves		Gourin	
595	Le Guen Yves		Inzingac	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
596	Le Guennec Alex ^{de}	délégué	Lorient	
597	Le Guennec Jean ⁱⁿ (Le Clou)		Larnac	
598	Le Guennec Math ^m		Lamor	
599	Le Guennec Pierre		Lanester	
600	Le Guern Jean		Lannuigen	
601	Le Guerroué Olivier		Laizir	
602	Le Guilchet J ^{res}		Lannuigen	
603	Le Guillard Jean		S ^t Gervais	
604	Le Guyader Thomas		Quistinic	
605	Le Halper J ^h		Queren	
606	Le Hazif Joachim		Réguiny	
607	Le He' Juliey		Elven	
608	Le Hébél Guillaume		Lannes	
609	Le Hébéc Juliey		Cluignac	
610	Le Hen J ^{res}		Inguiniel	
611	Le Hène J ^h		Koujado	
612	Le Houé Louis		Lannaudan	
613	Le Hunsec Jean		Plœmeur	
614	Le Hunsec Marc		Plœmeur	
615	Le Hur Ambroise		La Roche B ^d	
616	Le Hyaric Louis		Houat	
617	Le Jallé Guillaume		Borvic	Le Gludic J ^{res} su ^{es}
618	Le Jallé Juliey	Conseiller d'arr ^t		
619	Le Jéloux Math ^m	délégué	hojal Bonhry	
620	de la Jousselandière René	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
621	Le Labouvier math ^m	Délégué	Buley	
622	Le Lan Alexis		S ^t Pierre Guiberoy	
623	Le Lan math ^m		S ^t Holff	
624	Le Libour J ^h m ^u		Puziac	
625	Le Maquet Jean		Plumelian	
626	Le Mahoy Jean		Vervado	
627	Le Mauff F ^h		Rieur	
628	Le Menajour J ^m		Flerey	
629	Le Mentec Jules		Port. Louis	
630	Le Mestre J ^h		Plardut	
631	Le Meut Jean F ^u		Plumeret	
632	Le Mintier de Lebelec		Béganne	
633	Le Moal Jacques		Lorient	
634	Le moine Ernest	Conseiller Général		
635	Le Moing J ^m	Délégué	Pluvigner	
636	Le Moing Louis		Mebrand	
637	Le Moing Louis		Plougoumelan	
638	Le Mouél math ^m		Royal Pouilly	
639	Le Mouellie J ^h	Conseiller d'arr ^t		
640	Le Mouillour J ^{es}	Délégué	Lanester	
641	Le Mouroux Léon		Etel	
642	Le Mouroux J ^{re}		Auray	
643	Le Hain Alex ^{du}		Guiberoy	
644	Le Hestour Paul		Canuel	
645	Le Hivet Louis		Bely	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
646	Le Robet Alain	Délégué	Silfiac	
647	Lenoir Henri		royalo	
648	Le Rouey Louis		Langoilay	
649	Le Hy Eugène		Ébrey	
650	Le Hy Math ^m		Plöerdut	
651	Le Hy Eugène		Guiberoy	
652	Le Padellec J ^e		Bulny	
653	Le Pallec Vincent		Ambloy	
654	Le Parc Jean M ^e		S ^t Caradec Trégomel	
655	Le Pendu Jean		Barnac	
656	Le Pennec J ^e	conseiller d'arr ^t		
657	Le Petit Jean P ^e	Délégué	la Trinité Sergar	
658	Le Petitcorps Suil ^m		Blégouec	
659	Le Petitcorps Louis		Kerthoven	
660	Le Poutrec Louis		Tréland	
661	Le Pénédic J ^e		Clumergat	
662	Le Pénédic J ^e	conseil S ^e	Saudclamp	
663	Le Pénédic J ^e	conseil S ^e	Plémeac	
664	Le Pénédic Pierre	Délégué	Barnac	
665	Le Pichon Jean		Balan	
666	Le Plain Vincent		S ^t Hoff	
667	Le Poutois Eugène		Kannes	
668	Le Porbo J ^e		Obert	
669	Le Port Joachim		Locoal Mendon	
670	Le Provost Louis		Guénin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
671	Le Guelléc Eugène	Délégué	Billiers	
672	Le Guelléc J ^h		Guiberoy	
673	Le Quer Jeay		Kianke	
674	Le Quintrec Jeay		Guidel	
675	Lequitte Juliey		Caupout	
676	Le Ravallec Louis		Guéméné	
677	Leray Jeay		Gourbel	
678	Le Ray Math ^m		Locqueltas	
679	Le Ray Maurice		Le Croix Belléry	
680	Le Réour J ^h		Tringzac	
681	Le Ribellier Jeay		Plumelian	
682	Le Ridant Math ^m		Sargeau	
683	Le Roux André		S ^t Philibert	
684	Le Roux Aug ^{te}		Fort-Louis	
685	Le Roux J ^{ois}		Auray	
686	Le Roux Jeay		Le Trouët	
687	Le Roux Jeay		Langonnet	
688	Le Roux J ^h		Gourin	
689	Le Roux Louis		Guiscriff	
690	Le Roux Paul		S ^t Dolay	
691	Le Rouzic Math ^m		Landaul	
692	Le Rouzic Jackarie	Conseil. d'arr ^t		
693	Le Roy Jeay Math ^m	Délégué	Plescop	
694	Le Roy Juliey		Locminé	
695	Le Runigo Jeay		Ploubinec	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
696	Le Sance Yves	Délégué	Trizingac	
697	Le Sausse Jean M ^{re}	}	Ker rignac	
698	Le Sausse Laurent		Gâvres	
699	Le Saut Math ^m		Helbrond	
700	Le Scodan Boniface		S ^{te} Brigitte	
701	Lescep Léonce		Plouay	
702	Le Sargent Vincent		Quistinic	
703	Le Serrac J ^h		K rignac	
704	Le Siren J ^h		S ^{te} Gildas	
705	Lesgo Pierre		Guegoy	
706	Le Stanguennec Louis		Meslay	
707	Le Strat Jean M ^{re}		Metrand	
708	Le Streban J ^h		Trizingac	
709	Le Strohan Jean		Riauteac	
710	Le Sunff Roland		Bubry	
711	Le Tallec Jean		Roubinec	
712	Le Tarnec Alex ^{du}		Crédin	
713	Le Tellier Math ^m		Plumelian	
714	Le Tbiec Eugène	Conseiller d'arr ^t		
715	Le Tbiec J ^{oro}	Délégué	hi villac	
716	Le Toquin Marc	}	Guer	Poirier Claude
717	Le Toullec Pierre		Plouay	
718	Le Tourt Maximilien	Conseiller Général		
719	D ^r Lettry Jean	Conseiller d'arr ^t		
720	Le Turc Pierre	Délégué	Sarpeau	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
721	Le Veilliau Math ^{em}	Délégué	Baud	
722	Le Veu Henri	}	Locmiquelic	
723	Le Veuxier Louis		S'onnery	
724	Le Vey Charles		Groit	
725	Le Visage Pierre		Locmarisquer	
726	L'hermite Armand		Le Palais	
727	Limbourg Pierre		Le Trouët	
728	Simon. Duparcmeur Victor	Conseiller Général		
729	Lino Jeay	Délégué	La Traucroix	
730	Lino Pierre	}	Larrie	
731	Logodin Xavier		Trivillac	
732	Lorans Pierre		S ^{te} Brigitte	
733	Lorent Joachim		Radenac	
734	Lorfeuvre Jeay		Tréneac	
735	Lorgeout Pierre	Conseiller d'arr ^t		
736	Lorho Ernest	Délégué	S ^t Pierre Guiberon	
737	Lorho Jeay	- S ^t -	Bely	
738	Lotz Paul	Conseiller Général		
739	Louchet S ^{mo}	Délégué	Port-Louis	
740	Louer Alex ^{dre}	}	Baden	
741	Louys Vincent		S ^t Vincent	
742	Lucas Eugène		Sauzon	
743	Lucas Jeay		Muzillac	
744	Lucas Louis		Guery	
745	Lucas Onésime		Plumélain	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
746	Lucas Pierre	Délégué	Barantov	
747	Lebo Ouesime		Locmiquet	
748	Lumeau J ^{ois}		S ^t Jean-la- Voterie	
749	Macrez Louis		Lorient	
750	Madec Etienne		Le Palais	
751	Madec Pierre		Barnac	
752	Magenham Aug ^{te}		Kennes	
753	Magre J ^{ois}		S ^t Belay	
754	Magre J ^h		Ambay	
755	Mabe Etienne		Roudouallec	
756	Mabe J ^{ois}		Guéméné	
757	Mabe J ^{ois}		Guern	
758	Mabe Jean		Bervic	
759	Mabe J ^h M ^u		Neucou	
760	Mabe Louis		Lignol	
761	Mabeas Jean		Raudrey	
762	Mabe's Pierre		Heauxbriennes	
763	Malicot J ^{ois}		Houray	
764	Marchais Maurice	Député		
765	Marec Jean	Délégué	Stel	
766	Marie Louis		Auray	
767	Marin Charles		Kennes Hognon Edouard	
768	Marot Jean J ^u		Plucadeuc	
769	Martij Théophile	Conseiller Général		
770	Martzin Math ^m	Délégué	Langonnet	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
771	Masson J ^{ois}	Délégué	Lampenciac	
772	Maucombe Henri	r	Port-louis	
773	Maulion Paul	Député		
774	Maurice J ^{ois}	Délégué	S ^d -Champ	
775	Maurice Jeay		Canester	
776	Maurice Victor		Keryado	
777	D ^e Mayeur	Conseiller d'arr ^t		
778	Méance Armand	Délégué	haizin	
779	Meibat Jacques		limerzel	
780	Meilard Jules		Port-louis	
781	Ménac Yves		S ^t -Honorff	
782	Ménabère J ^h		la Chapelle haute	
783	Mene' Eugène		Mene'ac	
784	Merlet Eugène		Guégon	
785	Merlet Pierre		la Chapelle	
786	Mestralan Albay		Bubry	
787	Michel J ^{ois}		Guégon	
788	Mimou Antoine		Guiscriff	
789	Moëlle Jeay M ^u		Landay	
790	Moëlle Julien		Guérey	
791	Moizan J ^h		Les Torques	
792	Moise J ^{ois}		Barrevoir	
793	Moizan Guil ^{me}		Laurenéguy	
794	de Moncuit Noël		Meant	
795	Mondeguer Jeay		Férel	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
796	Monneraye Adrien	Délégué	Lizio	
797	Monsard (du Canfer)		Luzgur	
798	de Montfort Georges		Plencadeuc	
799	de Montfort Paul	Conseiller Général		
800	Montfort Vincent	Délégué	Plœmel	
801	Morél J ^e		Bréhan Loudéac	
802	Morfonnesse Eugène		Kauroy	Morice Eugène
803	Moriz Math ^m		S ^t Martin	
804	Moriz Vincent		S ^t Malo les 3 fontaines	
805	Morisse J ^e		Moyal Muzillac	
806	Morlec Guillaume		Triziac	
807	Moro J ^{ous}		Campelec	
808	Morvan Jeay		Pertouey	
809	Morvan Jeay J ^{ous}		Triziac	
810	Morvan J ^e		Baud	
811	Mottais Ange		Porcaro	
812	Mouello Jeay		Canster	
813	Mouelo Marc		Guidel	
814	Moulinneuf Louis		Muzillac	
815	Mouraud J ^{ous}		Allaie	
816	Moureaux J ^{ous}		Quémener	
817	Moustardier J ^e		Bubry	
818	Moyeux Louis		Plœmel	
819	Nicol Jeay		Langwin	
820	Nicol J ^e		Baud	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
821	Nicol Pierre	Délégué	Luzur	
822	Nicolas J ^e		Chrey	
823	Nicolazo J ^e		Breban- Loudéac	
824	Nicot Jeay		Allaire	
825	Signol Louis		Butry	
826	Rolain Valérie		Auray	
827	Offredo Jean M ^{re}		Flumeliy	
828	Ollivier Louis		Cherit	
829	Olivant Firmin		Hoërmel	
830	Olivant J. B ^e		Mohoy	
831	Oliviero J ^e	Conseiller d'arr ^t		
832	Ollivier J ^{ors}	Délégué	S ^t -Caradec Bégomel	
833	Ollivier J ^{res}		Roudouallec	
834	Onillon Math ^m		Stégo	
835	Onno Jeay		Flumeliy	
836	Onno Vincent		Guelbas	
837	Orio Julien		Lorient	
838	Pabois Jules		Questembert	
839	Panhaleux J ^e		J ^e Jeay la Poterie	
840	Pasquier Albert		S ^t -Malo de Beignon	
841	Peltier Jeay J ^{re}		S ^t -Jean B ^{re} J ^{re} J ^{re} François	
842	Pemzec Paul		Kalanac	
843	Penformis J ^e		Lanester	
844	Pennern Eugène		Lorient	Perthuis Pierre
845	Percepied Eugène		Hoërmel	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
846	Serès Pierre	délégué	Pougonnaley	
847	Serette Louis		Hubrand	
848	Sério J ^e		Truguel	
849	Serrin J ^{ou}		Ricourt	
850	Serroy Barnabe		Locmalo	
851	Serroy Jean		Roubinec	
852	Serroy J ^e		Guidel	
853	Serrotin J ^e		J'hermant	
854	Serroy Jean J ^{ou}		Pluneret	
855	Sessel J. Vincent	conseiller d'arr ^t		
856	Sessel Louis	délégué	Roubinec	
857	Petit J ^e		Heunebont	
858	Servéac Pierre		Trach	
859	Tharamin Jean M ^e		Tralay	
860	Philippe Charles		S ^t Marcel	
861	Philippe J ^e		Quistinic	
862	Philippe Pierre		Kerjando	Collin, Mathurin
863	Picard Louis		Ruffiac	
864	Picaut Math ^e		Moreac	Esébaut J ^{ou}
865	Pichorit Théophile		baunes	
866	Pichoy Jean		Gourin	
867	Piederrière Alfred		Concorat	
868	Pierre J ^e		Sontivy	
869	Pierre Vincent	conseiller d'arr ^t		
870	Pierre Vincent	délégué	S ^t Hélène	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
871	Pierre Vincent	Délégué	Leve'	
872	Sinzard Jeay		héant	
873	de Pioger André		S ^t Vincent	
874	Siraault (adjoint)		Argal	
875	Blancard Jeay		Barantou	
876	Blanc Emile		Trivillac	
877	Blanc J ^{os}		Suer	
878	Heyber Charles		baumes	
879	de Pluvie Aug ^{te}		Houay	vaizain Louis
880	Portier Jeay		Menec	
881	Portier Jeay B ^{te}		Menec	
882	Portier Louis		kelrand	
883	Poumet Stanislas	Conseiller d'arr ^t		
884	Poupoy Jeay	Conseiller d'arr ^t		
885	Poyer René	Délégué	S ^t Dolay	
886	Presse Pierre		Boucoret	
887	Prisol J ^h		Leve'	
888	Prou Lucien		baumes	
889	Provost Jeay		S ^t Eugard	
890	Quillandre J ^{os}		Langounet	
891	Quissant J ^h		Guilliers	
892	Quelol Jeay		Moboy	
893	Queno Alex ^{du}		Plœrmel	
894	Quenot Henri		Plœrmel	
895	Quere' Jeay M ^{re}		Le Croisty	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
896	Guéré J ^e Louis	Délégué	Le Boisty	
897	Guérel Jeay		Pluguffet	
898	Guéro Jeay		J ^e Hamoy	
899	Guillere J ^e		J ^e Huriau	
900	Quinio Louis		Borne	
901	Quintiy Pierre		Damgan	
902	de Raquenel		Guer	
903	Rancher Théophile		La Roche B ^d	
904	Raude Eugène		Guéméné	
905	Raynaud J ^e		Barnac	
906	Renaud J ^e		Lanoue	
907	Renaud Jeay		Chébillac	
908	Renaud J ^e		Brantion	
909	Renimel J ^e		Guer	
910	Révérend (maire)		Orzal	Tirault Auguste
911	Rialland Adolphe		J ^e Scoff	
912	Rialland Jeay		Cournoy	
913	Richard J ^e		Locuine	
914	Richard J ^e		Kalansac	
915	Richard Le Correc		Bannes	
916	Ricousse J ^e		Suidel	
917	Rigoine Georges		Trinité	
918	Rio Alphonse	Député		
919	Rio Jeay	Délégué	Locuignelle	
920	Rio J ^e	- r -	Baden	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
921	Rio Louis	Délégué	Ploubinec	
922	Rioch Félix		Locmiquelic	
923	Rival Jeay		Quémener	
924	Rivalain Jeay		Launay	
925	Robert Ange		Brandivy	
926	Robert Ferdinand		Séné	
927	Robert Pierre		Guillac	
928	Robert Victor		Béganne	
929	Robic François		Brech	
930	Robic Victor	Député		
931	Robin François	Délégué	Berthon	
932	Robin Pierre		Le Saint	
933	Robinet Eugène		Tringac	
934	Robo J ^h		Kerfourn	
935	Rocher J ^h		Quelneuc	
936	Rogel Pierre		Launay	
937	Roger Math ^m		Baud	
938	Robert Alfred		Guern	
939	Robert Eugène		Locmiquelic	
940	Robert Hyacinthe		Locmalo	
941	Rouille Math ^m		Plédrut	
942	Rousseau Alphonse	Conseiller d'arr ^t		
943	Roussel Jeay	Délégué	Trébeillac	
944	Roussin Pierre		Plouay	
945	R ^{re} Roux J ^h		Lorient	Le Bail François

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
946	Rouxel Jeay	Délégué	S ^t -Laurent	
947	Rouxel Jeay m ^{re}	}	Questeubert	
948	Rouxel Louis		Brihan Loudéac	
949	Rouxel Vincent		La Chapelle	
950	Rumigo Juliey		Riantec	
951	Rumigo Pierre		Quiberon	
952	Ryo Pierre		Marzay	
953	Saget J ^{os}		Sourin	
954	Saillard Eugène		S ^t -Brieuc de Maudon	
955	de Saint-Georges Lionce		Hostana	
956	de Saint-Sermain		Rernuniac	
957	de Saint-Quentin	Conseiller d'arr ^t		
958	Salic Jeay	Délégué	Launester	
959	Salladain Louis	}	Inguiniel	
960	Samson Pierre		Chapelcheure	
961	Samzun Luciey	Conseiller Général		
962	Saugera J ^h	Délégué	Sontivy	
963	Saurouel Jeay m ^{re}	}	Rieur	
964	Savary Jeay		S ^t -Guymard	
965	Savary (Maire)		Ambon	
966	Savary Pierre		Jene'	
967	Sayous Louis		Sontivy	
968	Scharbarg Émile		Lorient	
969	Sébillot Anthoine		Avillac	
970	Serrec Jeay		Ploubinec	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
971	Servais Alphonse	Député		
972	Servais Jean	Délégué	Carrefour	
973	Solliet Louis	}	Le Faouët	
974	Sorel J ^e		Guern	
975	Souabaut Clément		Port-Louis	
976	Souffray Gabriel		Farzeau	
977	Stanguennec Antoine		Plouay	
978	Stephan Arthur		Ordreux	
979	Stephan Jean		Plœmeur	
980	Stephan Adolphe	Conseiller d'arr ^t		
981	Stephan Jacques	Délégué	Arzon	
982	Sylvestre Jean	}	Guiscriff	
983	Tadic J ^e		Guern	
984	de Talhouët Alfred		Quelenc	
985	Talmon Julien		Le Tour	
986	Talmont Laurent		Plumely	
987	Tanguy Math ^m		Plumergat	
988	Tanguy Pascal		Trizin	
989	Tardiff Jean		Locoal-Mendon	
990	Tendron Aug ^t		Samol	
991	Texier Jean		Carrefour	
992	Télaud Math ^m		Mauroy	
993	Télaud Pierre		St-Léry	
994	Télaud Sidore		Marzay	
995	Tése Emmanuel		Rochefort cy Terre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
996	Thiboult J ^{ou}	Délégué J ^{ou} 13 ²⁴		
997	Thiboult J ^{ou}	Bignan		
998	Thomas J ^{ou}	Locmaria 5 ^e Champ		
999	Thomas Léon	Bangor	Marc Emile Jarnot Valentin	Élu le 4 Janv. 24. M. Thomas et Marc ne pouvant voter
1000	Thomas Math ^m	Mauron		
1001	Thomas Math ^m	Perdut		
1002	Thomas Guillaume	Buby		
1003	Thomas Math ^m	S ^t Aré		
1004	Thoumely Jeay	Roubarnel		
1005	Tobie J ^{ou}	Plumetiau		
1006	Tonnerre J ^{ou}	Groit		
1007	Touche Louis	Muzillac		
1008	Toulou Jeay	Canester		
1009	Trebin J ^{ou}	Quistinc		
1010	Trillard Math ^m	Ménac		
1011	Troudet Louis	Bieuzy		
1012	Tual J ^{ou}	S ^t Dolay		
1013	Tual Vincent	Malshoik		
1014	Tuffigo Victor	Guiberoy		
1015	Ubel Frédéric	Languidic		
1016	Urvoy Pierre	Ménac		
1017	Valle Jeay J ^{ou}	Muzillac		
1018	Valy J ^{ou}	Muzillac		
1019	Vicaut J ^{ou}	Conseiller d'arr ^t		
1020	Vinet Constant	Délégué Guiberoy		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1021	Boisin J ^e	Délégué S. Jacut	Mouraud J ^e	
1022	Yvon J ^e	Groix		
1023	Yzopht Émile	Moustour- Remungol		

DÉPARTEMENT
du Morbihan

N° 5

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3^e BUREAU DE VOTE.

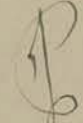
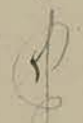
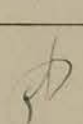
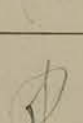
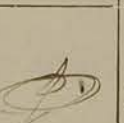
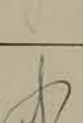
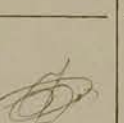
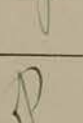
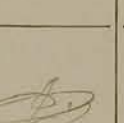
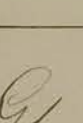
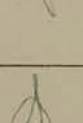
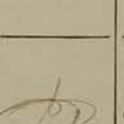
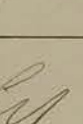
(N°s 513 à 768 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

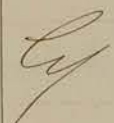
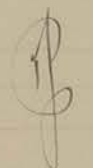
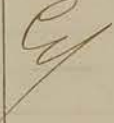
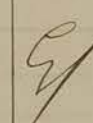
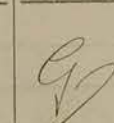
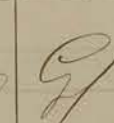
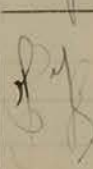
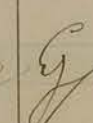
La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
513	Le Chapelain Alexandre					
514	Le Chapelain Arthur					
515	Le Clair Pierre					
516	Le Clanche Jean					
517	Le clève Pierre					
518	Le Clézio Maire					
519	Le Coeq Mathurin					
520	Le Coënt Félix	Le Bail H. vis				
521	Le Coquic Louis					
522	Le Cohu Pierre					
523	Le Cornec Gratien					
524	Le Corre Yochin					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
525	Le Corre Mathurin					
526	Le Corvec jean Conseiller d'arrondissement					
527	Le Courvieux Mathurin					
528	Le Creff Eugène					
529	Le Crom Yves					
530	Le Cunff Etienne					
531	Le Cunff jean					
532	Le Cunff Joseph					
533	Le Cunff Laurent					
534	Le Cunff Louis					
535	Lécuyer Joaquim					
536	Lécuyer Julien					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
537	Le Déan Mathurin					
538	Le Demnat Siem					
539	Le Déore Joseph					
540	Le Diraison Louis					
541	Le Doujet Yves					
542	Le Doustal Joseph					
543	Le Drevo Jean					
544	Le Droze Mathurin					
545	Le Du Yves Conseiller d'arrondissement					
546	Le Duigon Albin					
547	Le Fellic François					
548	Le Ferrant Julien					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
549	Le Filior					
550	Le Floch Denis					
551	Le Floch Joseph					
552	Le Floch Pierre Marie Conseiller principal					
553	Le Fort Mathurin					
554	Le Fouler Jean					
555	Le Franc Emile Conseiller d'arrondissement					
556	Le Franc Jean					
557	Le Frapper Joseph					
558	Le Fur Jean d'Heunelont					
559	Le Fur Jean à Nivillac					
560	Le Fur Joseph					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
561	Le Fur Joseph Marie					
562	Le Gal Jean					
563	Le Gal Pierre					
564	Le Gall Jean Conseiller d'arrondissement					
565	Le Gall Joseph					
566	Le Gallec Yves					
567	Le Gallo Joseph					
568	Le Gallo Mathurin de Camors					
569	Le Gallo Mathurin de Plescop					
570	Le Gallo Mathurin de Quistigic					
571	Le Garnec Pierre					
572	Le Garrec Pierre					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
573	Le Gloahec Célestin Conseiller Seignial					
574	Le Gloanic Jean Marie					
575	Le Glouahec Joseph					
576	Le Godec Pierre					
577	Le Goff ange					
578	Le Goff Armand					
579	Le Goff Charles					
580	Le Goff Joseph					
581	Le Goff Julien					
582	Le Goff Louisaint					
583	Le Gosselet Pierre					
584	Le Goueff Desire					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
585	Le Gouestre Marc					
586	Le Gourrière Joseph Le Baud					
587	Le Gourrière Joseph St. Barthélemy					
588	Le Govic Malkunig					
589	Le Grand Julien					
590	Le Grel Paul					
591	Le Greves Yves					
592	Le Guelbrouit Noël					
593	Le Guey Marc					
594	Le Guey Yves de Sourin					
595	Le Guen Yves d'urzinzac					
596	Le Guennec Alexandre					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
597	Le Suennec Jean Marie					
598	Le Suennec Halleuvin					
599	Le Guennec Pierre					
600	Le Luern Jean					
601	Le Guerrone Olivier					
602	Le Guilchet Yves					
603	Le Guillart Jean					
604	Le Guyader Thomas					
605	Le Halper Joseph					
606	Le Hazil Joachim					
607	Le Hé Julien					
608	Le Hébel Guillaume					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
609	Le Hellec Julien					
610	Le Hen François					
611	Le Henic Joseph					
612	Le Hone Louis					
613	Le Hunsee Jean					
614	Le Hunsee Marc					
615	Le Hur Amboise					
616	Le Hyarie Louis					
617	Le Jallé Guillaume	Le Ghuic Pierre Marie				
618	Le Jallé Julien Conseiller d'arrondissement					
619	Le Jérous Mathurin					
620	Le Jouselantien (de) René Conseiller Sénatorial					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
621	Le Labourier Mathurin					
622	Le Lay Alexis					
623	Le Lay Mathurin					
624	Le Liboux Joseph Hauc					
625	Le Lafuet Jean					
626	Le Matton Jean					
627	Le Mauff Jélic					
628	Le Meignajour Jachin					
629	Le Mentec Jules					
630	Le Mestre Joseph					
631	Le Meut Jean Pierre					
632	Le Mintier Le Lohélec					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
633	Le Moal Jacques					
634	Le moine buest Conseiller Général					
635	Le Moring Joachim					
636	Le Moring Louis de Mebrant					
637	Le Moring Louis de Ploufournelay					
638	Le Mouët Mathurin					
639	Le Mouellie Joseph Conseiller d'arrondissement					
640	Le Monillon Yves					
641	Le Mouroux Léon					
642	Le Mouroux Pierre					
643	Le Nain Alexandre					
644	Le Nestour Paul					

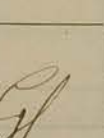
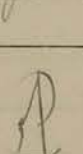
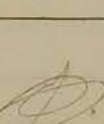
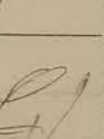
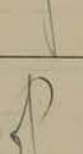
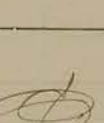
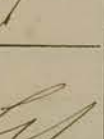
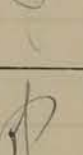
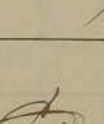
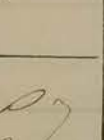
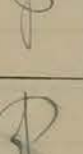
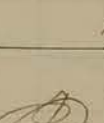
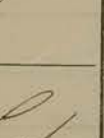
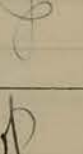
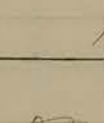
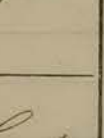
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
645	Le Nivet Louis					
646	Le Noher Alain					
647	Le Noir Henri					
648	Le Nouen Louis					
649	Le Ny Lucien					
650	Le Ny Mathurin					
651	Le Ny Lucien					
652	Le Padellec Joseph					
653	Le Pallec Vincent					
654	Le Parc Jean Marie					
655	Le Pendu Jean					
656	Le Pennec Joseph Conseiller d'arrondissement					

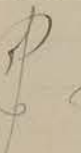
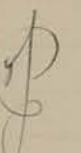
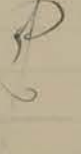
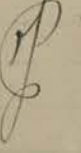
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
657	Le Petit Jean Léon					
658	Le PetitCorps Guillaume					
659	Le Petitcorps Louis					
660	Le Pentrec Louis					
661	Le Perédic François					
662	Le Perédic Joseph Conseiller Général de Gramschamp					
663	Le Perédic Joseph Conseiller Général de Belz					
x 664	Le Perédic Pierre					
665	Le Pichoy Jean					
666	Le Plain Vincent					
667	Le Pontois Eugène					
668	Le Porho Yves					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
669	Le Port Joachin					
670	Le Provost Louis					
671	Le Quellec Eugén					
672	Le Quellec Joseph					
673	Le Quer Jean					
674	Le Quintrec Jean					
675	Lequitte Julien					
676	Le Kavallec Louis					
677	Leray Jean					
678	Le Roy Mathurin					
679	Le Ray Maurice					
680	Le Réour Joseph					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
681	Le Ribeller Jean					
682	Le Ridant Mathurin					
683	Le Roux Antie					
684	Le Roux Auguste					
685	Le Roux François					
686	Le Roux au Fauvet Jean					
687	Le Roux de Lanfouret Jean					
688	Le Roux Joseph					
689	Le Roux Louis					
690	Le Roux Paul					
691	Le Rouzic Mathurin					
692	Le Rouzic Zacharie conseiller d'arrondissement					

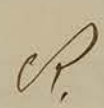
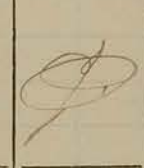
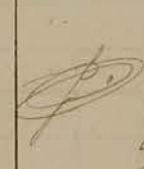
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
693	Le Roy Jean Mathurin					
694	Le Roy Julien					
695	Le Runigo Jean					
696	Le Sauce Jean					
697	Le Sausse Jean Marie					
698	Le Sausse Laurent					
699	Le Saup Mathurin					
700	Le Scodary Boniface					
701	Lescoff Léonce					
702	Le Sergent Vincent					
703	Le Serrec Joseph					
704	Le Sirey Joseph					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
705	Lesgo Pierre					
706	Le Stanguennee Louis					
707	Le Strat Jean Marie					
708	Lestrehay Joseph					
709	Lestrohan Jean					
710	Le Stunff Rolland					
711	Le balles Jean					
712	Le barnee Alexandre					
713	Le bellier Mathurin					
714	Le Dhice Lucien Conseiller d'arrondissement					
715	Le Dhice François					
716	Le Voquin Marc	Tourier Claude				

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
717	Le Boullec Pierre					
718	Labrousse Maximilien Conseiller Général					
719	Lettry (D ^r) Jean Conseiller d'arrondissement					
720	Le Dure Pierre					
721	Le Veilliau Mathurin					
722	Le Veu Henri					
723	Le Vexier Louis					
724	Le Vey Charles					
725	Le Visage Pierre					
726	Lhermite Armand					
727	Luybour Pierre					
728	Limou Duparcmeur Victor Conseiller Général					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
729	Lino Jean					
730	Lino Pierre					
731	Logodini Xavier					
732	Lorant Pierre					
733	Lorent Joachim					
734	Lorfenore Jean					
735	Lorgeous Pierre Conseiller d'arrondissement					
736	Lorho Ernest					
737	Lorho Jean					
738	Lotz Paul Conseiller Général					
739	Louchet François					
740	Louer Alexandre					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
741	Luys Vincent					
742	Lucas Eugène					
743	Lucas Jean					
744	Lucas Louis					
745	Lucas Onésime					
746	Lucas Pierre					
747	Luho Onésime					
748	LumEAU François					
749	Macrez Louis					
750	Madec Steinn					
751	Madec Pierre					
752	Magenham Auguste					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
753	Magré François					
754	Magré Joseph					
755	Mahe' Etienne					
756	Mahe' François de Sueinona'					
757	Mahe' François du Guery					
758	Mahe' Jeay					
759	Mahe' Joseph Marie					
760	Mahe' Louis					
761	Mahe'as Jeay					
762	Mahe'o Pierre					
763	Malicot François					
764	Marchais Maurice Député					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 256 électeurs.

A Vannes, le 1^{er} Décembre 1923

Le Préfet,

Blanchet

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

V. Gué
V. Gué
H. Gué

Les Scrutateurs,

Blanchet
Santhacere
Lammiman
H. Gué
Blanchet
J. M. Gué
Lammiman
G. Gué
V. Gué
Lammiman

1^{er} Tour
1^{er} Bureau
FEUILLE N°

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Exemple.

Nom et Prénoms.	20	40	60
Marchand. Louis.	1234567890 1234567890	1234567...	

Instruction. — On écrira les *Nom et Prénoms* dans la colonne désignée à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	Lamareilly	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10							
2	Barau.	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
5	Riv.	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
4	De Camas.	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
5	Guillemeau	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
6	Guillois	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
7	Lamy.	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
8	Le Baron	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
9	Sereny	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
10											

11 }
12 Le Coroller 1
13 De Goupy 1
14 Lamareilly 1
15 Camper 1 2 3 4 5
16 Roussau 1

Chr. Goupy
Le Coroller

1er tour
2e bureau

FEUILLE N°

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Exemple.

Instruction. — On écrira les *Nom et Prénoms* dans la colonne désignée à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

Nom et Prénoms.	20	40	60
Marchand. Louis.	1234567890 1234567890	1234567	

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	Brard Alfred	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567 . . . #		
2	Pio Alphonse	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567		
3	Le Camas Edmond E	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890			
4	Derrien Félix	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890			
5	Guilloteaux Fern	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 #1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890			
6	Guillois Louis	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890			
7	Lamy Ernest	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890			
8	Le Bouar Paul	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 .	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890			
9	G. de Lamarzelle	1234567890 .	1234567890 .	1234567890 .	1234567890 .	1234567890 .	1234567890 .	1234567890 .			
10	Camper Jean	1234 .									

- 11 Rousseau Félix 12
- 12 Rouze 1
- Roger Pierre 1
- Gallo 1
- Penfourmit 1
- Mudol 1

Le Gance
Rouze
Penfourmit
Le Gance
Penfourmit

1^{er} tour
3 bureau

FEUILLE N° 3

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Exemple.

Instruction. — On écrira les Nom et Prénoms dans la colonne désignée à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

Nom et Prénoms.	20	40	60
Marchand. Louis.	1234567890 1234567890	1234567...	

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	Brard Riv	1234567890 11234567890	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1114567890	1234567... 1114567890		
2	Rio	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 11134567890	12345... 11134567890		
5	Gamat	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1114567890	1234... 1114567890		
4	Terrin	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 111345... 111345			
5	Guilloteaux	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1... 1234567890		
6	Guillois	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111		
7	Lamy	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	123... 1234567890		
8	Lebonar	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1111111111 1111111111	1234... 1234			
9	Lamazze	1111111111 1234567890	1234567... 1234567890								
10	Champier	12...									

11 Rousseau

L Rouze 1 2 3
Ragel 1 2 3
Gallo 1 2 3
Penfomis 1 2 3
Midol 1 2 3

Blancet nuls 2

Pol... V. Ber...
L...
P...
P...
P...

FEUILLE N^o 4

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Example.

Instruction. — On écrira les *Nom et Prénoms* dans la colonne désignée à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; *voyez exemple.*

Nom et Prénoms.	20	40	60
<i>Marchand. Louis.</i>	1234567890 1234567890	1234567...	

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	Brard alfred	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40	41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60	61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80	81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100	101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120	121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140	141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160	161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180	181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200
2	Rio alphonse	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40	41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60	61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80	81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100	101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120	121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140	141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160	161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180	181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200
5	Edmond de Camas	1. 2 3 4 5 6 7 8 9 10. 11. 12 13 14 15 16 17 18 19 20	21. 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40	41. 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60	61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80	81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100	101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120	121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140	141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160	161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180	181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200
4	Derrie Felix	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40	41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60	61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80	81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100	101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120	121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140	141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160	161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180	181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200
5	Guilloteau Jes	1. 2 3 4 5 6 7 8 9 10. 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40	41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60	61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80	81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100	101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120	121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140	141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160	161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180	181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200
6	Guillois Louis	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40	41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60	61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80	81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100	101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112				
7	Samy Ernest	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40	41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60	61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80	81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100	101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112				
8	Le Bouar Paul	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40	41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60	61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80	81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94					
9	J. de Lamarzelle	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38								
10	Rauvieu Felix										

camper

Rogel Peru

Le Gallo. Joseph

Penformis

Michael

Midol Zulu

Rouzi Joseph.

2. or 3. Germ

2. pour
1. bureau
FEUILLE N°

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Exemple.

Nom et Prénoms.	20	40	60
Marchand. Louis.	1234567890 1234567890	1234567...	

Instruction. — On écrira les Nom et Prénoms dans la colonne désignée à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	20	40	60	80	100	# 120	140	160	180	200
1	de Camas	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	 12	112		
2	Derrien	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	 116	116		
3	Gurillon	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	137	
4	Lamy	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	132	
5	de Ramazelle										
6	Guillojeau	12345									
7	Orant	123									
8	Rio	123									
9	Bozouar	1									
10											

[Handwritten signatures]

2^e tour
2^e Bureau

FEUILLE N°

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Exemple.

Instruction. — On écrira les *Nom et Prénoms* dans la colonne désignée à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; *voyez exemple.*

Nom et Prénoms.	20	40	60
Marchand. Louis.	1234567890 1234567890	1234567...	

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	De Amal Edmond	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.			
2	Derrien Félix	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.			
3	Guillot Louis	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.		
4	Lamy Ernest	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.		
5	Guilloteaux Jean	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.		
6	Arnaud	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.		
7	Rie	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.	1234567890. 1234567890.		
8											
9											
10											

L. Spau
J. Kergaravat
H. Dardel

2^e tour
3^e bureau

FEUILLE N°

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Exemple.

Nom et Prénoms	20	40	60
Marchand. Louis.	1234567890 1234567890	1234567...	

Instruction. — On écrira les *Nom et Prénoms* dans la colonne désignée à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	Camas	 	 	 	 	 	 	 	12345		
2	Servien	 	 	 	 	 	 	 			
5	Guillois	 	 	 	 	 	12345678				
4	Lamy.	 	 	 	 	 	1234				
5	Guilloteaux	1234567890									
6	Lamorgelle	12									
7	Brau	1									
8	Ris	1									
9											
10											

Adm. J. M. Huet
Président P. Lamy

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Exemple.

Instruction. — On écrira les *Nom et Prénoms* dans la colonne désignée à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

Nom et Prénoms.	20	40	60
Marchand. Louis.	1234567890 1234567890	1234567890	

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	de Camas Emond	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890			
2	Derien Félix	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890			
5	Guillois Louis	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1		
4	Lamy Emile	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890		
5	Guilloteaux	123.....									
6	Brard	1.....									
7	Rio	1.....									
8											
9											
10											

Le Secrétaire
Boulanger

112
116
117
122

3^e tour
1^{er} bureau

FEUILLE N°

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Instruction. — On écrira les *Nom et Prénoms* dans la colonne désignée à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

Exemple.

Nom et Prénoms.	20	40	60
Marchand. Louis.	1234567890 1234567890	1234567...	

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	de Camas	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	114		
2	Derrien	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	114		
3	Guillois	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	139		
4	Lamy	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	138		
5	Guillois	1									
6	me	1									
7											
8											
9											
10											

[Handwritten signatures and marks]

3^e tour
Le Bureau

FEUILLE N°

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Exemple.

Nom et Prénoms.	20	40	60
Marchand. Louis.	1234567890 1234567890	1234567...	

Instruction. — On écrira les *Nom et Prénoms* dans la colonne désignée à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez *exemple*.

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	Delamas Edmond.	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234 t		
2	Derrien Felix	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234		
5	Guillois Louis	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567		
4	Lamy Ernest	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567890 1234567890	1234567		
5	Guilloteau	1									
6											
7											
8											
9											
10											

et Lamy
Derrien
Bureau
et

3^e tour
3^e bureau
FEUILLE N° 3

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Instruction. — On écrira les *Nom et Prénoms* dans la colonne désignée à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez *exemple*.

Exemple.

Nom et Prénoms.	20	40	60
Marchand. Louis.	1234567890 1234567890	1234567...	

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	De Camas								11.345		
2	Derin								11.		
3	Guillois										
4	Lamy										
5	Guillemeux	1									
6											
7											
8											
9											
10											

Pol.
Wang
G. Bist
at the

3^e tour
à bureau
FEUILLE N°

136
Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Instruction. — On écrira les *Nom et Prénoms* dans la colonne désignée à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez *exemple*.

Exemple.

Nom et Prénoms.	20	40	60
Marchand. Louis.	1234567890 1234567890	1234567...	

N° d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	De Camas	119									
2	Berrin	120									
5	Guillon	130+1	/								
4	Lamy	130+1	/								
3											
6											
7											
8											
9											
10											